

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin

Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
eCNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

02

TELECOMMUNICATION

02

SANTE PUBLIQUE

08

ECONOMIE

02

RURAL

22

ADMINISTRATION

04

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

ENERGIE

06

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2122

21 Aout 2020

21 August 2020

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	014/AONO/C .DTKA/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°014/AONO/C .DTKA/SG/CIPM/2020 DU 17/08/2020 LANCE ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTEAGRICOLE (6,5 KM) LARA-WARSAYE-SOKOM. ITINERAIRES: LARA-WARSAYE-SOKOM6,5KM, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAVO-DANAY, REGION DEL'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-09-2020

2	Reference	015/AONO/C- DATCHEKA /CİPM-TR/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°015/AONO/C- DATCHEKA /CİPM-TR/2020 DU 17/08/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DEREHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE: DATCHEKA-TIBALE-KONKORONG. DANS LACOMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT: BUDGETD'INVESTISSEMENTSPUBUCS (BIP) EXERCICE2020
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-09-2020

3	Reference	13/AONO/C- DATCHEKA /CIPM TR/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT13/AONO/C- DATCHEKA /CIPM TR/2020 DU 17/08/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DU DALOT TRIPLE DE 2.50X 2.00 AU PK 4 + 800 SUR LA ROUTE COMMUNALE: DATCHEKA-SOUKOUWKAYA- GANGALANG, DANS LACOMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT : BUDGETD'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2020A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »LES OFFRES PARVENUES APRÈS LA DATE ET HEURE LIMITES DE DÉPÔT DES OFFRES NE .SERONT PAS REÇUES.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-09-2020

4	Reference	009/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°009/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 17/08/2020POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE CINQ (05) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DESPOMPES A MOTRICITE (PMH) A PADAONDEL, LOUGAO ET DOMAYO 2 DALIL(LOT 1) ET A SAWAWO ET YABALE/ GAI-GAI (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MINDIF,DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	07-09-2020

5	Reference	011/AONO/AC/CDPM-MK/R/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°011/AONO/AC/CDPM-MK/R/2020 DU 10/08/2020 EN PROCEDURED'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DEGOUNDAYE, ARRONDISSEMENT DE TAIBONG, DEPARTEMENT DU MAYO-KANIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICE 2020 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	01-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	07/AONO/REN/DDIA/CA-MRA 1er/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/REN/DDIA/CA-MRA 1ER/CIPM/2020 DU 19/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUCENTRE DE SANTE INTEGRE DE ZOKOK LADDEO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1ER ; DEPARTEMENT DU DIAMARE REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP MINSANTE - EXERCICE 2020 DÉLAI D'EXÉCUTION : TROIS (03) MOIS LIEUX D'EXECUTION : ZOKOK LADDEO IMPUTATION : 54 40 531 07 541311 2221 AUTORISATION DE DEPENSE : IV06495
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-09-2020

7	Reference	08/AONO/REN/DDIA/CA-MRA 1er/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/REN/DDIA/CA-MRA 1ER/CIPM/2020 DU 19/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE : OUTHOTHEDE (PHASE 1) (LOT 1) ; DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SALAK (LOT 2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1ER DEPARTEMENT DU DIAMARE - REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE - EXERCICE 2020 DÉLAI D'EXÉCUTION : TROIS (03) MOIS LIEUX D'EXECUTION : (CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE SALAK/ DE OUTHOTHEDE) IMPUTATION : 54 40 531 07 641311 2303 IMPUTATION : 54 40 531 07 641311 2203 AUTORISATION DE DEPENSE : IV06493 AUTORISATION DE DEPENSE : IV06494
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-09-2020

8	Reference	010/AOI-PM/PDRI-CL/CSPM/2020 DU 27/07/2020 Lire
	Titre/objet	010/AOI-PM/PDRI-CL/CSPM/2020 DU 27/07/2020 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LE TAF TAF. MODE DE FINANCEMENT: SHARI'AH FINANCEMENT N°: 2CMR-1001 MARCHÉ N°11 SELON LE PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS (PARTIE TRAVAUX)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	15-09-2020

9	Reference	005/AONO/TRADEX/CIPM/20 DU 19 AOÛT 2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/TRADEX/CIPM/20 DU 19 AOÛT 2020, RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE TUYAUTERIE HYDROCARBURE, DE TELEMETRIE ET DE SERVICING DE LA STATION-SERVICE TRADEX MISSOLE II
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-09-2020

10	Reference	005/AONO/D47/CDPM-MR/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/D47/CDPM-MR/2020 DU 06 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE LA PRISON DE TCHOLLIRÉ II, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-08-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	007AOIR/BUNEC/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°007AOIR/BUNEC/CIPM/2020 DU 17 AOUT 2020, SELON LA PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	21-09-2020

12

Reference	008/AONO/C.D/M/CIPM/SG/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C.D/M /CIPM/SG/2020 DU 17/08/2020 CONSTRUCTION DE 05 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS INCORPORES, 05 BLOCS LATRINES A 06 COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NDOUMBI I, MBANG II, GOUEKONG, NIKA ET L'EP BILINGUE DE DIANG DE LA COMMUNE DE DIANG.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	11-09-2020

13

Reference	009/AONO/C.DC/SG/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/C.DG/SG/CIPM/2020 DU 17/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN (01) FORAGE A ENERGIE SOLAIRE RESPECTIVEMENT DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NDOUMBI I, MBANG II, GOUEKONG, NIKA ET L'EP BILINGUE DE DIANG DE U COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	11-09-2020

14

Reference	006/AONOC/AER/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS N°006/AONOC/AER/CIPM/2020 DU 18/08/2020POUR LA CONCEPTION ARCHITECTURALE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE AU NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF DE YAOUNDE (ETOU DI)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	28-09-2020

15

Reference	001AONR/ASCNPD/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001AONR/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020POUR L'ETUDE D'IMPACT SOCIAL DES VILLAGES PIONNIERS ET CENTRES DE REFERENCE DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENTEN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT:BIP 2020/ASCNPD
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	16-09-2020

16

Reference	003/AONR/ASCNPD/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020POUR L'ETUDE SUR LA REHABILITATION DES CENTRES DE NDOKPO ET MBALANG DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BIP 2020/ASCNPD
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	17-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [01/AONR/APN/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01 /AONR/APN/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'ELABORATION DU MODELE DE SUIVI DES CONCESSIONS PORTUAIRES AU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2020 IMPUTATION : 2020-602-22-220301-201160

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-09-2020

18

Reference [02/AONR/APN/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02 /AONR/APN/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'ELABORATION DE L'ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2020 IMPUTATION : 2020-607-12-120703-201112

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-09-2020

19

Reference [003/DC/C-MINDIF/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 17/08/2020, RELATIVE A LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES (PAQUET MINIMUM) DE LA COMMUNE DE MINDIF; DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET DU MINEDUB, EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 07-09-2020

20

Reference [02BIS/AC-DC/CMNE-KLE/CIPM/AI/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 02BIS/AC-DC/CMNE-KLE/CIPM/AI/2020 DU 19/08/2020. POUR LA REALISATION DE TRAVAUX « OPERATION SAHEL VERT » COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 08-09-2020

21

Reference [015/DC/CBO/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 015/CBO/SG/CIPM/2020 DU 17 AOUT 2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 11-09-2020

22

Reference [N°007BIS/DC/J10/CDPM-NS /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007 BIS/DC/J10/CDPM-NS /2020 DU 10 AOUT 2020 POUR L'EQUIPEMENT EN TABLES DES ECOLES PUBLIQUES ET MATERNELLES DE KOMASSI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEPAT- EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 08-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [D13-240/AAMI/MINPH/SG/DSP/SUI/nhh OF18](#) [Lire](#)

Titre/objet
CALL FOR EXPRESSION OF INTERESTN°. D13-240/AAMI/MINPH/SG/DSP/SUI/NHH OF19 AOÛT 2020 FOR THE PRE-QUALIFICATION OF TECHNICAL STUDY OFFICES FOR THE MONITORING AND CONTROL OF THE SUPPLY AND INSTALLATION WORKS OF MINI- SOLAR POWER PLANTS AS WELL AS SOLAR STREET LAMPS IN SOME HEALTH FACILITIES IN THE FAR NORTH, EAST AND ADAMAWA REGIONS. FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET – 2020 FISCAL YEAR THE MINISTER OF PUBLIC HEALTH HEREBY LAUNCHES A CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST, FOR ENGINEERING FIRMS IN THE RURAL ELECTRIFICATION SECTOR, ELECTRIFICATION BY SOLAR OR PHOTOVOLTAIC SYSTEMS OR BET GROUPS, WHO WISH TO PARTICIPATE IN THE PRE-QUALIFICATION PROCESS FOR THE REALIZATION OF THE ABOVE-MENTIONED SERVICES. THESE SERVICES WILL BE FINANCED BY THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF THE MINISTRY OF PUBLIC HEALTH FOR THE 2020 FISCAL YEAR.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 31-08-2020

24

Reference [00000028/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet
AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN°00000028/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 20 AOUT 2020 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION DE SEMINAIRES DE FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES INTERVENANT DANS LA CHAÎNE DU COMITE FSE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 11-09-2020

25

Reference [00000029/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet
AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN°00000029/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 20 AOUT 2020 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION D'UN ATELIER DE REFLEXION POUR LA MISE EN PLACE D'UN REFERENTIEL DE LA FORMATION SUPERIEURE EN SECURITE ELECTRONIQUE AU CAMEROUN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 11-09-2020

26

Reference [S2/43/015/AMIN/MINFOPRA/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet
AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONALN°S2/43/015/AMIN/MINFOPRA/2020 DU 18 AOUT 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS DEVANT ASSURER L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION INTEGREE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE (SIGIPES 2) PROPRE DE L'ETAT DU CAMEROUN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-09-2020

27

Reference [S2/43/016/AMII/MINFOPRA/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet
AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONALN°S2/43/016/AMII/MINFOPRA/2020 DU 18 AOUT 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES DEVANT ASSURER LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION INTEGREE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE (SIGIPES 2) PROPRE DE L'ETAT DU CAMEROUN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [N° 05/C/C/BOK/SG/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

29

Reference [1041 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1041 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 18 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°68/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 22/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU OUEST (RÉGIONS DE L'OUEST, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST), PROGRAMME 2020.FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

30

Reference [N° 06/C/C/BOK/SG/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

31

Reference [N° 03/C/C/BOK/SG/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

32

Reference [N° 04/C/C/BOK/SG/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

33

Reference [N° 02/C/C/BOK/SG/20](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

34

Reference [008/C/PDRI-CL/COORD/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE:N°008/C/PPRI-CL/COORD/2020 RELATIF À L'AVIS SPÉCIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ N°005

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [48/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN./](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 48/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN./- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AOIO/MINESEC/CIPM/2019 DU 28 OCTOBRE 2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

36

Reference [1028 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1028 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2020 DU 17/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°2346/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA5 DU 08 JUIN 2020 POUR L'ACQUISITION DE DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (296) TONNES D'INTRANTS NÉCESSAIRES POUR LA RÉALISATION EN RÉGIE DES TRAVAUX DE BOUCHAGE DES NIDS DE POULE SUR CERTAINES CHAUSSÉES REVÊTUES.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

37

Reference [N°017/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°017/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2020 DU 19 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIÈGE DE EDC ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

38

Reference [N°05/C/CENEEMA/DAF/SEEXP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°05/C/CENEEMA/DAF/SEEXP DU 19 AOUT 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CENEEMA/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET PARC D'ENGINS AGRICOLES DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLEFINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2020

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

39

Reference [N°001/C/CIPM/C-E/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/CIPM/C-E/2020 DU 29 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-E/CIMP/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE MEBEM , DANS LA COMMUNE D'ENDOM. CONSIDÉRANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-E/CIPM/2020 DU 04 MAI 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MEBEM , DANS LA COMMUNE D'ENDOM ; CONSIDÉRANT LES RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSES DU DAO N° 02 TRANSMIS EN DATE DU 23 JUIN 2020 PAR LE PRÉSIDENT DE LA CIPM D'ENDOM ; CONSIDÉRANT LES PROCÈS-VERBAUX DES PROPOSITIONS D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DU DAO N°02 TRANSMIS EN DATE DU 23 JUIN 2020.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference [N°003/C/CIPM/C-E/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/CIPM/C-E/2020 DU 13 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-E/CIMP/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIF À LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS, DE LA COMMUNE D'ENDOM. CONSIDÉRANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-E/CIPM/2020 DU 04 MAI 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS, DE LA COMMUNE D'ENDOM ; CONSIDÉRANT LES RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSES DU DAO N° 01 TRANSMIS EN DATE DU 23 JUIN 2020 PAR LE PRÉSIDENT DE LA CIPM D'ENDOM ; CONSIDÉRANT LES PROCÈS-VERBAUX DES PROPOSITIONS D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DU DAO N°01 TRANSMIS EN DATE DU 23 JUIN 2020.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

41

Reference [N°74/CRP/J10/SAEF](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO PRESSE N°74/CRP/J10/SAEF PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/J10 -CDPM-NS/2020 DU 30 MARS 2020, POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE MBALMAYO OYACK, DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

42

Reference [N°04/C/CENEEMA/DAF/SEEXP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°04/C/CENEEMA/DAF/SEEXP DU 19 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CENEEMA/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE SANTÉ DU PERSONNEL DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE FINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2020

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

43

Reference [N°002/C/CIPM/C-E/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/CIPM/C-E/2020 DU 29 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-E/CIMP/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AKOALOUÏ, DANS LA COMMUNE D'ENDOM. CONSIDÉRANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-E/CIPM/2020 DU 04 MAI 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AKOALOUÏ, DANS LA COMMUNE D'ENDOM ; CONSIDÉRANT LES RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSES DU DAO N° 03 TRANSMIS EN DATE DU 23 JUIN 2020 PAR LE PRÉSIDENT DE LA CIPM D'ENDOM ; CONSIDÉRANT LES PROCÈS-VERBAUX DES PROPOSITIONS D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DU DAO N°03 TRANSMIS EN DATE DU 23 JUIN 2020.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

44

Reference [0116/C/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0116/C/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 18 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 001/DC/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 22 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DES DOCUMENTS SÉCURISÉS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE ET DE TRANSPORT DU BOIS AU MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

45	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°2166 /DP/EDC/DEP/SPM/CIPM/2019 DU 24 OCTOBRE 2019 POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU FINANCEMENT AFD DANS LE PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

46	Reference	N° 015/2020/EDC/DG/DEP/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

47	Reference	008/C/PDRI-CL/COORD/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE:N°008/C/PPRI-CL/COORD/2020 PASSATION DE MARCHÉ N°005
	Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
	Date de cloture	N/A

48	Reference	N°017/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2020 DU 19 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIÈGE DE EDC ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

49	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°2166 /DP/EDC/DEP/SPM/CIPM/2019 DU 24 OCTOBRE 2019 POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU FINANCEMENT AFD DANS LE PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

50	Reference	N° 015/2020/EDC/DG/DEP/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

51

Reference	N° 25 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 25 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON ROUTIER YANGBEN – BATANGA – MBOLA (12KM), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

52

Reference	162/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/ Lire
Titre/objet	DECISION N° 162/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/ DU 03 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

53

Reference	N° 26 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 26 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BEGNI – GUEFIGUE (06KM), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

54

Reference	N°21/2020/DM/C.END/SG Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°21/2020/DM/C.END/SGPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-E/CIMP/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE MEBEM, DANS LA COMMUNE D'ENDOM.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

55

Reference	N°22/2020/DM/C.END/SG Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°22/2020/DM/C.END/SGPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-E/CIMP/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AKOALOU, DANS LA COMMUNE D'ENDOM.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

56

Reference	N° 27 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 27 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN MACONNERIE DE MOELLONS SUR LA PISTE AGRICOLE BEGNI – GUEFIGUE, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference	N°52/2020/DM/C.END/SG Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°52/2020/DM/C.END/SGPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-E/CIMP/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIF À LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS, DE LA COMMUNE D'ENDOM.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

58

Reference	N° 029/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2020 Lire
Titre/objet	DECISION N° 029/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2020 DU 19 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIÈGE DE EDC ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

59

Reference	235D/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2020 Lire
Titre/objet	DECISION ? 235D/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2020 DU 17/08/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°2346/L/PR/MINMAP/SG/ DGMAS/DMAG/CEA5 DU 08 JUIN 2020 POUR L'ACQUISITION DE DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (296) TONNES D'INTRANTS NÉCESSAIRES POUR LA RÉALISATION EN RÉGIE DES TRAVAUX DE BOUCHAGE DES NIDS DE POULE SUR CERTAINES CHAUSSÉES REVÊTUES.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2020 ET SUIVANTS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

60

Reference	237 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 Lire
Titre/objet	DECISION ? 237 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 18 AOUT 2020PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°68/AONO/MINTP/ CIPM-TERI/2020 DU 22/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU OUEST (RÉGIONS DE L'OUEST, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST), PROGRAMME 2020. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

61

Reference	N° 23 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 23 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07(BIS)/AONO/CE/DMI/CBK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GNIKOUNG (OSSIMB), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

62

Reference	N° 24 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 24 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON ROUTIER KANGA OMENDE (13KM), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

63

Reference	0315/D/MINOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 Lire
Titre/objet	DECISION N° 0315/D/MINOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 18 AOÛT 2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N° 001/DC/MINOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 22 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DES DOCUMENTS SÉCURISÉS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE ET DE TRANSPORT DU BOIS MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

64

Reference	013/D/PDRI-CL/COORD/2020 Lire
Titre/objet	DECISION N°013 /D/PDRI-CL/COORD/2020LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE II MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉVU LA CONSTITUTION ;VU LES ACCORDS DE PRÊT ET D'ISLAMIQUE 2CM-1001/94-95 CONCLUS LE 17/05/2017 ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN ET LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DEDEVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, CAMEROUN ;VU LA LOI N°2019/023 DU 24 DÉCEMBRE 2019 PORTANT LOI DE FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2020 ;VU LA LOI N°2018/011 DU 11 JUILLET 2018 PORTANT CODE DE TRANSPARENCE ET DE BONNE GOUVERNANCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES AU CAMEROUN ;VU LE DÉCRET N°2018/366 DU 20 JUIN 2018 PORTANT CODE DES MARCHÉS PUBLICS ;VU LA DÉCISION 003/MINPAT/CAB DU 14 JANVIER 2009 PORTANT CRÉATION DU COMITÉ DE PILOTAGE ET D'ORIENTATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE ;VU LA DÉCISION N° 581/D/MINPAT/SG/DGPAT/DA'RZF/DATZF/2013 MODIFIANT ET COMPLÉTANT LES DISPOSITIONS DES ARTICLES S ET 11 DE LA DÉCISION 003/MINPAT/CAB/ DU 4 JANVIER 2009 PORTANT CRÉATION DU COMITÉ DE PILOTAGE ET D'ORIENTATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INLÉGRÉ CHARI-LOGONC ;LA DÉCISION 041/M1NPAT//DGPAT/DATZF/2013 DU 22 MARS 2013 PORTANT DÉSIGNATION D'UNCOORDONNATEUR POUR LE PDRL-CL ;LA DÉCISION N° 01 L'A/MLNMAP DU 22 JUILLET 2013 DU MINMAI' PORTANT CRÉATION, D'UNE COMMISSIONSPÉCIALE DE PÎTSSALION DE MARCHÉ AUPRÈS DU PDRI-CL ;LES DÉCISIONS N° 011/A/MINMAP DU 22/07/2013 CL N°0239/D/MLNMAP DU 4/11/2013 DU MINMAPPORTANT RESPECTIVEMENT CRÉATION ET COINPOSITION D'UNE COEIIMMISSION SPÉCIALE DE PASSATION DE MARCHIÉAUPRÈS DU PDRL-CL ;LA CIRCULAIRE N°00008349/C/MINFI DU 30 DÉCEMBRE 2019 PORTANT INSTRUCTIONS RELATIVES ÀPEXÉCUTION DES LOIS DE FINI'NCES, AU SUIVI ET AU CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET.DE L'ETAT ETDES AUTRES ENTITÉS PUBLIQUES POUR L'EXERCICE 2020 :CONSIDÉRANT LA DEMANDE DE COUUION N°003/DC/PDRI-CL/CSPM/2020 DU 18 MAI 2020 RELATIVE À LA FOURNITUREDES SEMEITCES FOURRAGÈRES, PROVENDES POUR POISSONS ET TOURTEAUX POUR BOVINS DANS LE CADRE DEL'ALIMENTATION ANIMALE AU PDRI-CL. II;CONSIDÉRANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14/07/2020 RELALIFÀ LA PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE LA CSPM
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

65

Reference	N°026/D/EDC/DG/DEP/RAF/SPM Lire
Titre/objet	DECISION N°026/D/EDC/DG/DEP/RAF/SPM DU 14 AOUT2020PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT DE SERVICES DE CONSULTANT ISSU DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°2166 /DP/EDC/DEP/SPM/CIPM/2019 DU 24 OCTOBRE 2019 POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU FINANCEMENT AFD DANS LE PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

66

Reference [1882/D/MINSANTE/CAB](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 1882/D/MINSANTE/CAB DU 19 AOÛT 2020 PORTANT ANNULATION DES RÉSULTATS DE L' APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°D13-120/AAMI/MINSANTE/SG/CEI/NHH DU 08 AVRIL 2020 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DU SUIVI ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DES MINI-CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUE AINSI QUE DES LAMPES SOLAIRES DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD, L'EST ET L'ADAMAOUA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

67

Reference [N°73/D/J10/SAEF](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°73/D/J10/SAEF DU 20 AOÛT 2020 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE N°006/AONO/J10 – CDPM- NS/2020 DU 30 MARS 2020 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE DE CLASSE AU LYCÉE DE MBALMAYO OYACK, DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

68

Reference [04/A/CAM 1er/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet 04/A/CAM 1ER/2020 PORTANT PROROGATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-MAR 1ER/CIPM/R/2020 DU 07/08/2020

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

69

Reference [04/A/CAM 1er/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet 04/A/CAM 1ER/2020 PORTANT PROROGATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-MAR/CIPM/2020 DU 07/08/2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

70

Reference [ADDITIF N°07/A/C/BOK/SG/M/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°07/A/C/BOK/SG/M/2020 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES N°09(BIS) ET 15 /AONO/C/B/CIPM/2020, DC N°01 ET N°02/ADCO/CE/DMI/CBK/SG/2020 SUITE À LA LETTRE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE N°000474/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CRA/CSE/BNRJ.AMF/20 DU 17 AOÛT 2020 :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C .DTKA/SG/CIPM/2020 DU 17/08/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AGRICOLE (6,5_KM) LARA-WARSAYE-SOKOM. ITINERAIRES: LARA-WARSAYE-SOKOM 6,5KM, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DATCHEKA lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de DATCHEKA, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AGRICOLE (6.5KM) LARA-WARSAYE-SOKOM. ITINERAIRES: LARA-WARSAYE-SOKOM, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes ;

- Installations de chantier ;
- Terrassement et chaussée ;
- Ouvrage

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de vingt millions (20 000 000) de Francs CFATTC

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, budget du Ministère de L'agriculture et du développement durable. Exercice 2020, pour un coût estimatif total de vingt millions (20 000 000) de Francs CFATTC.

Imputation :

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétaire général de la commune de DATCHEKA (Chef de service du marché).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétaire général de la commune de DATCHEKA (Chef de service du marché), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

7. Présentation des offres ;

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- > L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- > L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- > L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des Intercaillages de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé auprès du secrétaire général de la commune de DATCHEKA (Chef de service du marché), au plus tard le 8/9/2020 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°014/AONO/C .DTKA/SG/CIPM/2020 DU 17/08/2020 LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE
AGRICOLE (6,5_KM) LARA-WARSAYE-SOKOM. ITINERAIRES: LARA-WARSAYE-SOKOM
6,5KM, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAVO-DANAY, REGION DE
L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)/MINTP/EXERCICE 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de Six cent mille (600 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de SOIXANTE mille (60 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps Le 8/9/2020 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la salle des réunions de la commune de DATCHEKA, en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes,
- 3^e étape; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- h) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du marché ;
- d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à trente millions (30 000 000) de Francs CFA;
- e) Ne pas être inscrit à l'Ordre national des Ingénieurs du Génie Civil pour le cas du conducteur des travaux;
- f) N'avoir pas exécuté un marché de route supérieur à trente millions (30 000 000) de Francs CFA

g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;

h) Abandon ou non livraison de chantier pour les exercices 2018-2019 ;

i) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

j) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères essentiels ci-dessous :

- > Présentation de l'offre (04 critères)
- > Le chiffre d'affaires (03 critères)
- > L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- > Les références de l'Entreprise (10 critères)
- > La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- > L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- > L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

15. Attribution

Le Maire de commune de DATCHEKA attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre - vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la commune de DATCHEKA

DATCHEKA le 17 Aout 2020

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

COMMUNE DE DATCHEKA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C- DATCHEKA /CIPM-TR/2020 DU 17/08/2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DEREHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE:
DATCHEKA-TIBALE-KONKORONG. DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (BIP)
EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 36 468 01 641332 2250 861

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de réhabilitation de la route communale : DATCHEKA-TIBALEKONKORONG, Le Maire de la Commune de DATCHEKA, autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de DATCHEKA, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les Installations de chantier,
- Les travaux nettoyage et terrassements,
- Les ouvrages d'art.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de vingt-sept millions sept cent mille (27 700 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises Intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public, budget du Ministère de Travaux Publics. Exercice 2020, pour un coût estimatif total de vingt-sept millions sept cent mille (27 700 000) de Francs CFA TTC.

Imputation : IMPUTATION : 1V05566,
LIGNE 54 36 468 01 641332 2250 861, EXERCICE 2020

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de datcheka, à partir de 07 heures à 15 heures.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de IMTCHEKA au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de (20 000) francs CFA (vingt Mille) au titre des frais d'achat du dossier

7, Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- > L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- > L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- > L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3),

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) d'exemplaires dont l'original et (6) copies marquées comme tels, doit parvenir à la Commune de DATCHEKA au plus tard le 17/08/2020 à 15 heures. et devra porter la mention :

**"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert 015 /AONO/C-DATCHEKA/CIPM-TR/2020 du 17/08/2020
pour L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE:
DAYCHEKA-TIBALE-KONKORONG, dans la commune de DATCHEKA.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de Cinquante mille (50 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de Cinq cent Cinq-quatre mille (554 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et offres techniques et financières aura lieu le 8/9/2020 à 11 heures par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de DATCHEKA, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1 étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

12.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du mardi ;
- d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;
- e) Ne pas être inscrit à l'Ordre national des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) pour le cas du conducteur des travaux

f) N'avoir pas exécuté un marché de route supérieur à cinquante millions [50 000 000) de Francs CFA

g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;

h) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

i) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).

12.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères essentiels ci-dessous ;

- > Présentation de l'offre (04 critères)
- > Le chiffre d'affaires (03 critères)
- > L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- > Les références de l'Entreprise (10 critères)
- > La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- > L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- > L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de DATCHEKA. Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre - vingt - dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de datcheka, à partir des 07 heures à 15 heures Tél/Fax :

DATCHEKA le 17 Aout 2020

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 13/AONO/C- DATCHEKA /CIPM TR/2020 DU 17/08/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU DALOT TRIPLE DE 2.50X 2.00 AU PK 4 + 800 SUR LA ROUTE COMMUNALE: DATCHEKA-SOUKOUMKAYA- GANGALANG, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2020 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. » LES OFFRES PARVENUES APRÈS LA DATE ET HEURE LIMITES DE DÉPÔT DES OFFRES NE SERONT PAS REÇUES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de **CONSTRUCTION DU DALOT TRIPLE DE 2.50X 2.00 AU PK 4 + 800 SUR LA ROUTE COMMUNALE: DATCHEKA-SOUKOUMKAYA- GANGALANG**,
Le Maire de la Commune de DATCHEKA, autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de DATCHEKA, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

Les Installations de chantier ;
Les travaux nettoyage et terrassements ,
L'assainissement et le drainage ;
Les ouvrages d'art : ^
La signalisation et les équipements de sécurité ;
Les divers.

3. Coût Prévisionnel

pour un coût estimatif total de vingt-neuf millions neuf cent quarante-huit mille trente (29 948 030) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises Intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public, budget du Ministère de Travaux Publics. Exercice 2020, pour un coût estimatif total de vingt-neuf millions neuf cent quarante-huit mille trente (29 948 030) de Francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétaire général de la commune de DATCHEKA (Chef de service du marché

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de IMTCHEKA au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de (20 000) francs CFA (vingt Mille) au titre des frais d'achat du dossier

7. Présentation des offres ;

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- > L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- > L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- > L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) d'exemplaires dont l'original et (6) copies marquées comme tels, doit parvenir à la Commune de DATCHEKA au plus tard 8/9/2020 le à 11 heures. et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
13/AONO/C- DATCHEKA /CIPM TR/2020 DU 17/08/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU DALOT TRIPLE DE 2.50X 2.00 AU PK 4 + 800 SUR LA ROUTE COMMUNALE:
DATCHEKA-SOUKOUKAYA- GANGALANG, DANS LA
COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de Cinq Cent quatre vingt dix huit mille neuf cent (598 900) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de Cinq Cent quatre vingt dix huit mille neuf cent (598 900) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et

valable le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et offres techniques et financières aura lieu 8/9/2020 à 4A heures par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de DATCHEKA, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1 étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

12.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du mardi ;
- d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;
- e) Ne pas être inscrit à l'Ordre national des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) pour le cas du conducteur des travaux ;

f) N'avoir pas exécuté un marché de route supérieur à cinquante millions [50 000 000] de Francs CFA

g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;

h) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

i) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).

12.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères essentiels ci-dessous ;

- > Présentation de l'offre (04 critères)
- > Le chiffre d'affaires (03 critères)
- > L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- > Les références de l'Entreprise (10 critères)
- > La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- > L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- > L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de DATCHEKA. Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre - vingt - dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de datcheka, à partir des 07 heures à 15 heures Tél/Fax :

DATCHEKA le 17 Aout 2020

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

COMMUNE DE MINDIF

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°009/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 17/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE
CINQ (05) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE (PMH) A PADACONDEL,
LOUGAO ET DOMAYO 2 DALIL (LOT 1) ET A SAWAWO ET YABALE/ GAI-GAI (LOT 2), DANS LA
COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT :
FEICOM, EXERCICE 2020.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement du Feicom .Exercice 2020 le Maire de la Commune de Mindif. Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de réalisation de deux (05) forages Productifs équipés des pompes à motricité humaine A PADACONDEL, LOUGAO et DOMAYO 2 DALIL (LOT 1) et A SAWAWO et YABALE/ GAI-GAI (LOT 2), dans la Commune de MINDIF. Département du Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Installation du chantier ;
- Foration ;
- Essai de pompage, installation de la super structure et pompe ;
- Analyse et traitement de l'eau, gestion et labellisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la lettre commande est de **quarante-neuf millions (49 000 000) F CFA**

4. Allotissement

Les travaux de la présente lettre commande sont subdivisés en deux lots :

N°DES LOTS	INTITULE DU PROJET	LOCALITES
01	Travaux de réalisation des forages Productifs équipés des pompes à motricité humaine	PADACONDEL LOUGAO et DOMAYO 2 DALIL
02	Travaux de réalisation des forages Productifs équipés des pompes à motricité humaine	SAWAWO et YABALE GAI-GAI

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le FEICOM, Exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Mindif auprès du Secrétaire Général au Tel : 696 05 93 77 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Mindif auprès du Secrétaire Général au Tel : 696 05 93 77/663 11 63 90 dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Mindif.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Mairie de Mindif auprès du Secrétaire Général au Tel : 696 05 93 77, au plus tard le **07/09/2020 à 10 Heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 17/08/2020
POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE CINQ (05) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DES
POMPES A MOTRICITE (PMH) A PADACONDEL, LOUGAO et DOMAYO 2 DALIL
(LOT 1) ET A SAWAWO et YABALE/ GAI-GAI (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MINDIF,
DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois par lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **588 000 (cinq cent quatre vingt huit mille) F CFA pour le lot 1 et 392 000 (trois cent quatre vingt douze mille) francs F CFA pour le lot 2**. valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/09/2020 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mindif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de l'original de la caution de soumissionnaire ;
2. La Fausse déclaration ou pièce Falsifiée ;
3. L'absence d'une pièce administrative non conforme produite après 48 heures" ;



4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
 5. La note technique inférieure à 70% des oui ;
 6. L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou du non achèvement des travaux dans les délais attribués dans les années antérieures dans l'offre technique.
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originales, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Niveleuse, Camion-citerne à eau, Camion-benne, Chargeur, Compacteur, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Méthodologie d'exécution, Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour l'exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de MINDIF auprès du Secrétaire Général Tel : 696 05 93 77, dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

MAROUA le 17 Aout 2020

Le MAIRE

AHMADOU

PRÉFECTURE DE MAYO KANI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/AC/CDPM-MK/R/2020 DU 10/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE GOUNDAYE, ARRONDISSEMENT DE TAIBONG, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICE 2020 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 94 709 07 110000 2250

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Préfet du Département du Mayo-Kani Autorité Contractante. lance pour le compte du Délégué Département de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Mayo-Kani, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, relatif aux travaux d'assainissement de la ville de Goundaye, Arrondissement de Taibong, Département du Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Installation du chantier ;
- Nettoyage et terrassements ;
- Assainissement/drallage ;
- Ouvrages d'art-ouvrages hydrauliques.

3. Cout Prévisionnel

196 082 775 (cent quatre-vingt seize millions quatre-vingt-deux mille sept cent soixante-quinze) francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, exercices 2020 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire : 54 94 709 07 110000 2250.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Kaélé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Kaélé dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **200.000 (deux cent mille) francs CFA**, payable à la Recette des Finances de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Préfecture de Kaélé, au plus tard le **1er Septembre 2020 à 13 Heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AAONO/AC/CDPM-MK/R/2020 DU 10/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE GOUNDAVE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou toute structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **3 921 700 (trois millions neuf cent-vingt-un mille sept cent) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **1er Septembre 2020 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Mayo-Kani à la Préfecture de Kaélé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Faus.se déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des notes ;
5. L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon des travaux dans les années antérieures ;
6. L'absence des réalisations dans les travaux similaires.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non

3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4	Les matériels essentiels (Niveleuse, Camion-citerne à eau, Camion-benne, Chargeur, Compacteur, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Méthodologie d'exécution, Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux Jours et heures ouvrables à la Préfecture de Kaélé, dès publication du présent avis.

« Four toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

MAROUA le 10 Aout 2020

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE MAROUA 1

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/REN/DDIA/CA-MRA 1ER/CIPM/2020 DU 19/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ZOKOK LADDEO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1ER ; DEPARTEMENT DU DIAMARE REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP MINSANTE - EXERCICE 2020 DÉLAI D'EXÉCUTION : TROIS (03) MOIS LIEUX D'EXECUTION : ZOKOK LADDEO IMPUTATION : 54 40 531 07 541311 2221 AUTORISATION DE DEPENSE : IV06495

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 40 531 07 541311 2221

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré à ZOKOK LADDEO. Arrondissement de Maroua 1er. Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries-élévations ;
La charpente-couverture ;
La menuiserie métallique ;
La menuiserie bois ;
La plomberie et les sanitaires.
L'électricité ;

Le revêtement-peinture ;

Les VRD ;

...etc

3. Cout Prévisionnel

Cinquante Millions (50 000 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

Le participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux des Bâtiments et du Génie-Civil.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du MINSANTE. Exercice 2020. pour un montant TTC de **50 000 000 F CFA**, sur la ligne budgétaire n° **54 40 531 07 641311 2221 611**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er au Bureau de suivi des marchés et des projets communaux.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **quatre-vingt mille (80 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis ferme, auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, au plus tard le **08/09/2020 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/REN/DDIA/CA-MRA 1er/CIPM/2020 DU 19/08/2020
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE
DE ZOKOK LADDEO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1er ; DEPARTEMENT
DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORD
Financement : BIP MINSANTE - Exercice 2020
Délai d'exécution : Trois (03) mois
LIEUX D'EXECUTION ; ZOKOK LADDEO
IMPUTATION : 54 40 531 07 641311 2221
AUTORISATION DE DEPENSE : IV06496**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires et court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'**un million (1 000 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de **trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 08/09/2020 à 15 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de caution de soumission au dépouillement ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés

13.1.2. Offre technique

Non existence de l'offre technique

13.1.3. Offre financière

Non existence de l'offre financière.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **50 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée ; substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés des Projets de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, Tél : 677 86 88 36/ 697 04 54 02. Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler au MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 573 20 57 25 / 599 37 07 43.

MAROUA le 19 Aout 2020

Le MAIRE

HAMADOU HAMIDOU

COMMUNE DE MAROUA 1

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/REN/DDIA/CA-MRA 1ER/CIPM/2020 DU 19/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE : OUROTCHÉDE(PHASE 1) (LOT 1) ; DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SALAK (LOT 2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1ER DEPARTEMENT DU DIAMARE - REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE - EXERCICE 2020
DÉLAI EXÉCUTION : TROIS (03) MOIS
LIEUX D'EXECUTION : (CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE SALAK/ DE OUROTHÉDÉ)
IMPUTATION : 54 40 531 07 641311 2303
AUTORISATION DE DEPENSE : IV06493

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 40 531 07 641311 2303

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux **DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE : OUROTCHÉDE (Phase 1) (LOT 1) ; DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SALAK (LOT 2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1er DEPARTEMENT DU DIAMARE - REGION DE L'EXTREME-NORD**. Arrondissement de Maroua 1er. Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les Prestations à exécuter indiqués ci-dessous sont détaillées d'après l'article 11 du REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES :

- Les travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Ouvrages en infrastructure ;
- Ouvrages en superstructure ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;

3. Cout Prévisionnel

DIX MILLIONS (10 000 000) francs CFA pour chaque lot

4. Allotissement

Chaque soumissionnaire ne peut postuler qu'à un (01) seul lot

5. Participation et origine

Le participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du MINSANTE. Exercice 2020. pour un montant TTC de **10 000 000 F CFA pour chacun des lots**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er au Bureau de suivi des marchés et des projets communaux.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **vingt mille (20 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis ferme, auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, au plus tard le **08/09/2020 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/REN/DDIA/CA-MRA 1er/CIPM/2020 DU 19/08/2020
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE
SANTE INTEGRE DE : OUROTCHÉDE
(Phase 1) (LOT 1) ; DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SALAK (LOT 2), DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1er DEPARTEMENT DU DIAMARE - REGION DE
L'EXTREME-NORD**

Financement : Budget d'Investissement Public MINSANTE - Exercice 2020

Délai exécution : Trois (03) mois

LIEUX D'EXECUTION : (Centre de Santé Intégré de SALAK/ de OuroThédé)

IMPUTATION : 54 40 531 07 641311 2303

IMPUTATION : 54 40 531 07 641311 2203

AUTORISATION DE DEPENSE : IV06493

AUTORISATION DE DEPENSE : IV06494

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires et court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de **trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 08/09/2020 à 15 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de caution de soumission au dépouillement ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **54 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **11 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**

13.1.2. Offre technique

- f) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- g) Fausses déclarations, documents falsifiés ou scannés ;
- h) Chiffre d'affaires dans les bâtiments et Travaux Publics (HTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à dix millions (10 000 000) de francs CFA ;
- i) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années comme entrepreneur principal d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- j) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- k) Non satisfaction au moins, à **trente-huit (38) critères essentiels** sur **cinquante-quatre (54)**

13.1.3. Offre financière

- l) Offre financière incomplète ;
- m) pièces non conformes ;
- n) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- o) Absence d'un sous-détail de prix ;
- p) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée ; substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés des Projets de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, Tél : 677 86 88 36/ 697 04 54 02. Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler au MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 573 20 57 25 / 599 37 07 43.

MAROUA le 19 Aout 2020

Le MAIRE

HAMADOU HAMIDOU

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

**010/AOI-PM/PDRI-CL/CSPM/2020 DU 27/07/2020 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LE TAF
TAF. MODE DE FINANCEMENT: SHARI'AH FINANCEMENT N°: 2CMR-1001 MARCHÉ N°11 SELON LE
PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS (PARTIE TRAVAUX)**

FINANCEMENT
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LE TAF TAF.

2. Consistance des prestations

Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à travers l'Unité de Gestion du Projet sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de construction du pont TAF TAF dans le dépanement du LOGONE et CHARI. Le délai de réalisation des travaux est de six mois.

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet au bureau de l'Expert en Passation des Marchés (fanch2010@pdri-cl.org ou iDibs@pdri-cl.org) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 07h30 à 15h30 (lieu locale). Le Dossier d'Appel ci offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de centsoixante-dix mille francs CFA (170 000 F CFA) La méthode de paiement sera le dépôt direct dans le compte « CAS-ARMP » n° 10001 06860 975686 60001 - 28 ouvert à la BICEC à cet effet par FARMP ou par virement dans le même compte avec pour code IBAN CM21 10001 06860 975686 60001 - 28. Après virement et transmission du SWIFT du virement par voie électronique le soumissionnaire pourra obtenir le DAO par cette même voie.

6. Financement

MODE DE FINANCEMENT: Shari'ah

FINANCEMENT N°: 2CMR-1001

7. Consultation du Dossier

Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet au bureau de l'Expert en Passation des Marchés (fanch2010@pdri-cl.org ou iDibs@pdri-cl.org) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 07h30 à 15h30 (heure locale). Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en fournissant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent soixante-dix mille francs CFA (170 000 F CFA) La méthode de paiement sera le dépôt direct dans le compte « CAS-ARMP » n° 10001 06860 975686 60001 - 28 ouvert à la BICEC à cet effet par FARMP ou par virement dans le même compte avec pour code IBAN CM21 10001 06860 975686 60001 - 28. Après virement et transmission du SWIFT du virement par voie électronique le soumissionnaire pourra obtenir le DAO par cette même voie

8. Acquisition du Dossier

Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet au bureau de l'Expert en Passation des Marchés (fanch2010@pdri-cl.org ou iDibs@pdri-cl.org) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 07h30 à 15h30 (heure locale). Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en fournissant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de centsoixante-dix mille francs CFA (170 000 F CFA) La méthode de paiement sera le dépôt direct dans le compte « CAS-ARMP » n° 10001 06860 975686 60001 - 28 ouvert à la BICEC à cet effet par l'ARMP ou par virement dans le même compte avec pour code IBAN CM21 10001 06860 975686 60001 - 28. Après virement et transmission du SWIFT du virement par voie électronique le soumissionnaire pourra obtenir le DAO par cette même voie

9. Remises des offres

Les offres devront être remises au bureau du Coordonnateur qui dispose d'une caisse de dépôt au plus tard le 15/09/2020 à 13h30 la soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de six millions six cent cinq mille soixante quinze mille francs CFA (6 605 817 FCFA).

10. Délai de Livraison

SIX (06) MOIS

11. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de six millions six cent cinq mille soixante quinze mille francs CFA (6 605 817 FCFA).

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être remises au bureau du Coordonnateur qui dispose d'une caisse de dépôt au plus tard le 15/09/2020 à 13h30 la soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous
Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de six millions six cent cinq mille soixante quinze mille francs CFA (6 605 817 FCFA).

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires le 15/09/2020 à 14h30

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

N/D

MAROUA le 27 Juillet 2020

Le COORDONNATEUR

MADI ALI

TRADEX S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/TRADEX/CIPM/20 DU 19 AOÛT 2020, RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE TUYAUTERIE HYDROCARBURE, DE TELEMETRIE ET DE SERVICING DE LA STATION-SERVICE TRADEX MISSELE II

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation des équipements de tuyauterie hydrocarbure, de servicing et de télémétrie du projet de construction de la station-service TRADEX Missolé II

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un (01) lot unique : **La fourniture et l'installation des équipements de tuyauterie hydrocarbure, de servicing et de télémétrie du projet de construction de la station-service TRADEX Missolé II.**

Ces prestations comprennent la réalisation des travaux suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- La fourniture des équipements et accessoires ;
- Le montage sur le site ;
- Les tests d'épreuve ;
- Le calibrage et l'étalonnage ;
- Les tests de fonctionnement ;
- La réception administrative.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisées dans le domaine de la fourniture et l'installation des équipements hydrocarbures pour les stations-service, et jouissant d'une expérience avérée dans ce domaine.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la société TRADEX de l'exercice 2020.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **Francs CFA Cinquante mille (50 000)** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, secrétariat de la CMA-TRADEX, sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala, au plus tard le **vendredi 04 septembre 2020 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/TRADEX/CIPM/20 DU 19 AOÛT 2020, RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE TUYAUTERIE HYDROCARBURE, DE SERVICING ET DE TELEMETRIE DE LA STATION-SERVICE TRADEX MISSOLE II

CONFIDENTIEL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par la société TRADEX pour la réalisation des prestations du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **Francs CFA d'un million (1 000 000)**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le Vendredi 04 septembre 2020** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à **14h00** heure locale ;

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a. Dossier administratif incomplet ;
- b. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif incomplet après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société TRADEX ;
- c. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- d. Absence de Sous-détail des prix unitaires et/ou décomposition des prix forfaitaires ;
- e. Fausse déclaration ;
- f. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- g. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
- h. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ; et
- i. Non-respect par l'offre technique, d'au moins douze (12) des dix-sept (17) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/non)

- a. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (trois sous-critères) ;
- b. Expérience du Soumissionnaire dans l'exécution des prestations de maintenance des équipements pétroliers des stations-service (trois sous-critères) ;
- c. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (un sous-critère) ;
- d. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (six sous-critères) ;
- e. Méthodologie & Planning (deux sous-critères) ;
- f. Matériel et équipements (deux sous-critères).

13. Attribution

Le marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : cma@tradexsa.com Tél. : 675 29 40 71)

Toute information sollicitée par un soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 18 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

PRÉFECTURE MAYO-REY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/D47/CDPM-MR/2020 DU 06 AOÛT 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE LA PRISON DE TCHOLLIRÉ II, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
54 09 109 01 330006 2220 281

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, le Préfet du Département du Mayo-Rey, (Autorité Contractante), lance pour le compte du Ministère de la Justice un Appel d'offres National ouvert **pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la clôture de la Prison de Tcholliré II**, Département du Mayo-Rey. Région du Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Installation de chantier ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Peinture;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix millions cinq cent mille (10 500 000) francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres constituent **un lot unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions **à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics du droit Camerounais**.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020 sur les lignes d'imputation budgétaire n° **54 09 109 01 330006 2220 281** Autorisation de dépense **n°H004839**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les services à la préfecture de Tcholliré dès publication du présent avis,

8. Acquisition du Dossier

contre présentation d'une quittance de versement au trésor public (recette des finances de Tcholliré) d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) F.CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complétée. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Mayo Rey **au plus tard le N°005/**

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/D47/SP/CDPM-MR/2020 du 06 Août 2020
pour les travaux de réhabilitation de la clôture de la Prison de Tcholliré II, Département du Mayo-Rey, Région
du Nord
(En procédure d'urgence).**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou organismes financier par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux cent dix mille (210 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétant conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **27 Août 2020 à 14h00 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Rey à la préfecture de Tcholliré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- absence de la caution de soumission;
- pièces administrative absente ou non conforme à l'ouverture des plis et non compléter après 48 heures ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée dûment constaté ;
- toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porterons sur:

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2		

Oui/Non



3	Les références de l'entrepreneur (02 ans)	Oui/Non
4	L'expérience du personnel	Oui/Non
5	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
6	La capacité financière	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui sera analysée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée **la moins-disante** et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **auprès de la Préfecture de Tcholliré ou à la Prison de Tcholliré II.**

TCHOLLIRE le 6 Aout 2020

Le PRÉFET

AMADOU ZARMA

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°007AOIR/BUNEC/CIPM/2020 DU 17 AOUT 2020, SELON LA PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE

FINANCEMENT

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Bureau National de l'Etat Civil, Maitre d'ouvrage, lance un Appel d'Offres International Restreint (AOIR), selon la procédure d'urgence, pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de l'immeuble siège du Bureau National de l'Etat Civil et de son agence régionale pour le Centre sur le site du projet situé à Yaoundé, dans l'arrondissement de Yaoundé 1er, au lieu-dit Djoungolo, plus précisément rue CEPER.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent au contrôle et la surveillance des travaux de construction de l'immeuble siège du Bureau National de l'Etat Civil et de son agence régionale pour le Centre sur le site du projet situé à Yaoundé, dans l'arrondissement de Yaoundé 1er, au lieu-dit Djoungolo, plus précisément rue CEPER.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de Cinq Cent Millions (550 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tout cabinet d'architecte ou Bureau d'Etudes Techniques ou Groupement de droit camerounais ou étranger sélectionnées à la suite de l'Avis d'Appel International à Manifestation d'Intérêt N°002/AAMI/BUNEC/DG/DAF/DAC/SDRFM/SMA/2020 du 18 mars 2020 et dont les noms figurent dans la liste ci-après.

N°	NOMS DES CABINETS OU GROUPEMENTS PREQUALIFIES	ADRESSE
1	GRPMT SONED D'AFRIQUE/SAAI SARL	BP 12 981 tél : 221 338258802
2	STUDI	BP : 1053 Tunisie Tél : 21670021000
3	GPMT G KARL& CENOR	BP 13675 Yaoundé/ Tél 699 355181
4	LE COMPETING	BP : 7214 Ydé/ Tél : 222 215 988/699 501 177
5	GPMT SCET TUNISIE-EDJO'O	BP 5771/Tél 242644605
6	GPMT INTEG-BUBANGU DESCO	BP 233 Yaoundé tél 677762867

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres seront financées par le BIP MINDDEVEL et l'Agence Française de Développement (AFD) au travers du C2D (Exercices 2020 et suivants)

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Bureau National de l'Etat Civil, Directions des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements 2e étage, porte 204, sis à Yaoundé, Hippodrome, 2ème route, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au Bureau National de l'Etat Civil, Directions des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements 2e étage, porte 204, sis à Yaoundé, Hippodrome, 2ème route, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA** au titre des frais de dossier, au compte d'affectation spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC.

Cette quittance devra, le cas échéant, identifier le payeur comme représentant du groupement désireux de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels ainsi que trois (3) versions numériques gravées sur CD, devront parvenir au Bureau National de l'Etat Civil, Directions des Affaires Administratives et Financières, Service des Marchés et des Approvisionnements 2e étage, porte 204, sis à Yaoundé, Hippodrome, 2ème route, sous plis scellés au plus tard le **21 septembre 2020 à 12 heures, heure locale** et portant la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°007/AOIO/BUNEC/CIPM/2020 DU 17 AOUT 2020
POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU
BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le maître d'ouvrage est de vingt neuf (29) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du dossier d'appel d'offres d'un montant de dix millions (10 000 000) FCFA, pour le lot unique. Elle est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme par le service émetteur ou une autorité administrative.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date limite fixée pour la remise des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis .

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission d'un montant de **dix millions (10 000 000) de francs CFA** délivrée par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances sous les conditions de la COBAC.

Sous peine de rejet, les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date limite fixée pour la remise des Dossiers.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se sera faite en deux (02) temps et évaluée en trois étapes:

Le **21 septembre 2020** à partir de 13 heures locale : ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et les propositions techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés du BUNEC dans la salle de réunion du BUNEC, avenue winston churchill, hypodrome.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Seuls les mandataires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante dix sur cent (70/100) des points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des offres ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de la caution de soumission ;
- d) absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres.

Offre technique :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- c) Chiffre d'affaires en contrôle des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des cinq (5) dernières années inférieur à un (01) milliards de Francs CFA ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- f) Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Présentation de l'offre sur deux (02) points
- b) Personnel sur Soixante dix (70) points ;
- c) Méthodologie de travail pertinente sur trente (30) pts.

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera sélectionné sur la base du mieux-disant

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée conforme pour l'essentiel aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles Service des Marchés et des Approvisionnements 2e étage, porte 204, sise à Yaoundé, Hippodrome ,2ème route, Tél : 679811542/ 697006615/ 655907322.

ORGANE A CONTACTER EN CAS DE CORRUPTION

Pour tout acte de corruption avérée, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anticorruption (**CONAC**), numéro vert 1517/651649194/658262682.

YAOUNDE le 17 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/C.D/M /CIPM/SG/2020 DU 17/08/2020 CONSTRUCTION DE 05 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS INCORPORES, 05 BLOCS LATRINES A 06 COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NDOUMBI I, MBANG II, GOUEKONG, NIKA ET L'EP BILINGUE DE DIANG DE LA COMMUNE DE DIANG.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de développer ses infrastructures éducatives et d'accroître le taux de scolarisation au sein de la Commune, le Maire de la Commune de DIANG lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de constiaction de 05 blocs de 02 salles de classe avec blocs administratifs incorporé, 05 blocs latrines à 06 compartiments dans certaines écoles publiques de la Commune de DIANG.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
LOT I ; INSTALLATIONS DE CHANTIER ET TRAVAUX PREPARATOIRES
LOT II : GROS OEUVRE
LOT III ; SECOND OEUVRE

1. MENUISERIE BOIS ET MENUISERIE METALLIQUE
2. PEINTURE
3. VOIRIE ET RESEAU DIVERS
4. ETANCHEITE
5. REVETEMENT DUR
6. PLOMBERIE SANITAIRE
7. ELECTRIFICATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présents travaux est le suivant par lot:

N°LOT	Désignation	Montant TTC
01	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec bloc administratif incorporé, un (01) blix latrine à six (06) compartiments à l'école publique de NDOUMBI 1	34 676 214
02	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec bureau administratif encastré, un bloc latrine à six (06) compartiments à l'école publique de MBANG II	34 676 214
03	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec bureau administratif encastré, un bloc latrine à six (06) compartiments à l'école publique de GOUEKONG	34 676 214
04	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec bureau administratif encastré, un bloc latrine à six (06) compartiments à l'école publique de NIKA	34 676 214
05	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec bureau administratif encastré, un bloc latrine à six (06) compartiments dans l'école publique bilingue de DIANG	34 676 214

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO). Chaque entreprise peut soumissionner à au plus deux lots.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget FEICOM / Commune de DIANG, exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DIANG, dès publication du présent avis,

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DIANG, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de DIANG.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé auprès du Secrétaire Général de la Commune de DIANG. au plus tard le **11/09/2020 à 10 heure** locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/C.D/M /CIPM/SG/2020
DU 17/08/2020 CONSTRUCTION DE 05 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS
INCORPORES, 05 BLOCS LATRINES A 06 COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NDOUMBI I,
MBANG II, GOUKONG, NIKA ET L'EP BILINGUE DE DIANG DE LA COMMUNE DE DIANG.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
PRECISEE LE LOT SOLICITE**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de quatre (04) mois par lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

N°LOT	Désignation	Montant TTC	Montant de la caution
01	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec bloc administratif incorporé, un (01) blx latrine à six (06) compartiments à l'école publique de NDOUMBI 1	34 676 214	693 524
02	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec bureau administratif encastré, un bloc latrine à six (06) compartiments à l'école publique de MBANG II	34 676 214	693 524
03	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec bureau administratif encastré, un bloc latrine à six (06) compartiments à l'école publique de GOUKONG	34 676 214	693 524
04	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec bureau administratif encastré, un bloc latrine à six (06) compartiments à l'école publique de NIKA	34 676 214	693 524
05	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec bureau administratif encastré, un bloc latrine à six (06) compartiments dans l'école publique bilingue de DIANG	34 676 214	693 524

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/09/2020 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIANG dans la salle des délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaires.

Il s'agit notamment:

v Offre administrative

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délais de 48 heures ;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- l'absence de la caution de soumission.

v Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;

v Note de l'offre technique inférieure à 19 sur 29

v Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié,

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de DIANG attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre et ne peut être attribué un seul lot.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de DIANG .

DIANG le 17 Aout 2020

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE DIANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/C.DG/SG/CIPM/2020 DU 17/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN (01)
FORAGE A ENERGIE SOLAIRE RESPECTIVEMENT DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NDOUMBI L,
MBANG II, GOUEKONG, NIKA ET L'EP BILINGUE DE DIANG DE U COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT
DU LOM ET DJEREM.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DIANG, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de cinq (05) forages à énergie solaire dans cinq (05) écoles publiques de la Commune de DIANG. Département du LOM ET DJEREM.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive ;

- Installation de chantier ;
- Réalisation du forage ;
- F et P d'une pompe immergée solaire 1,5 KW ;
- construction d'un château d'eau ;
- réalisation d'un réseau de refoulement
- fourniture et pose d'un cubitainer de 5 m3 ;
- réalisation d'un réseau de distribution ;
- réalisation des bornes fontaines.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 87 500 000 (quatre vingt sept millions cinq cent mille) de francs CFA et est réparti comme suit :

N°	LOCALITES	NOMBRE DE FORAGES A REALISER	montant
1	NDOUMBI 1	1	17 500 000
2	MBANG II	1	17 500 000
3	GOUEKONG	1	17 500 000
4	NIKA	1	17 500 000
5	EP BILINGUE DE DIANG	1	
TOTAL			87 500 000

4. Allotissement**LOT N° 01 NDOUMBI****LOT N° 02 MBANG II****LOT N° 03 GOUEKONG****LOT N° 04 NIKA****LOT N° 05 EP BILINGUE DE DIANG****5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM / Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de DIANG.

8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis à l'Hôtel de Ville de DIANG sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de DIANG d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à l'Hôtel de Ville de DIANG au plus tard le **11/09/2020 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/C.DG/SG/CIPM/2020
DU 17/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN (01) FORAGE A ENERGIE SOLAIRE
RESPECTIVEMENT DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NDOUMBI I, MBANG II, GOUEKONG, NIKA ET L'EP
BILINGUE DE DIANG DE U COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de six (08) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de un million sept cent cinquante mille (1 750 000) francs CFA, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet etc.) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

A/S., L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financières aura lieu le 11/09/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIANG Sise à la salle de réunion de la Commune de DIANG.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

a. Offre Administrative

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Non-conformité ou absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission.

b. Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de plus de deux (02) critères de qualification de l'offre technique ;
- N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification

C. Offre financière

- Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'offre financière défini à l'article 14.3 du RPAO

NB : les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. A. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Déclaration sur l'honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- Personnel d'encadrement ;
- Moyens matériel ;
- Références de l'Entreprise ;
- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- Compréhension du projet (sous-détail des prix unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 80%, (soit au moins 21 > sur 26) seront examinées

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (80% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à **l'hôtel de ville de DIANG.**

DIANG le 17 Aout 2020

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS N°006/AONOC/AER/CIPM/2020 DU 18/08/2020 POUR LA CONCEPTION ARCHITECTURALE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE AU NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF DE YAOUNDE (ETOUDI)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, lance un Appel d'Offres National Ouverts avec Concours pour la conception architecturale de l'Immeuble siège de l'Agence au nouveau centre administratif de Yaoundé (Etoudi).

2. Consistance des prestations

Les prestations spécifiées dans les Termes de Références portent notamment sur :

- la conception de l'espace fonctionnel ;
- la structure de l'édifice ;
- la définition claire de l'originalité des options techniques et des corps d'état secondaires envisagées, ainsi que la perspicacité de l'agencement des matériaux ;
- l'estimation sommaire du coût prévisionnel de l'ouvrage : tous les corps d'état (TCE), et le cas échéant le déguerpiement ;
- la maîtrise des lots techniques et technologiques du projet ;
- l'efficacité énergétique du projet ;
- la sécurité incendie ;
- les aménagements spéciaux pour la prise en compte de l'approche Handicap et de l'approche genre ;
- la fonctionnalité, la conformité des ouvrages selon les normes et les règles de l'art ;
- les aménagements paysagers et les VRD : accès, aires de repos, aires de circulation, aires de stationnement, etc...
- les documents graphiques et différentes perspectives.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour primer les lauréats est de quinze millions (15 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'offres avec concours est ouvert, à égalité de conditions aux Cabinets d'architectes ou groupement de cabinets d'architectes de droit camerounais et titre individuel étant régulièrement inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) et juridiquement reconnu.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation seront financées par le Budget de l'Agence d'Electrification Rurale, Exercices 2020 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis au Journal Des Marchés Publics et par voie d'affichage au siège de l'AER, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'AER.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'AER dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt-six mille (26 000) francs CFA**, payable au **Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP N°335 988** ouvert auprès de la **BICEC Cameroun**.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels pour les pièces administratives et les pièces écrites du dossier technique. Les planches graphiques sur format A0 seront produites en un (01) exemplaire en couleur et un support numérique. L'ensemble des pièces seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au Service des Marchés à l'immeuble abritant la Direction Générale de l'Agence sis au quartier Nylon Bastos à Yaoundé, au plus tard le **28 septembre 2020 à 14 heures** heure précise, et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS

N°006/AONOC/AER/CIPM/2020 DU 18/08/2020

POUR LA CONCEPTION ARCHITECTURALE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE AU NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF DE YAOUNDE (ETOUDI)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois mois ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du "Règlement Particulier de l'Appel d'Offres" (RPAO).

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres, sous peine de rejet.

Elles devront dater obligatoirement de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres. Elles doivent être établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, en cas d'absence de la caution de soumission ou de non-respect des modèles de pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

L'ouverture des plis administratives et les propositions artistiques se fera le **28 septembre 2020 à 15 heures précise**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'AER dans la salle de conférences à la Direction Générale sise au Quartier Nylon Bastos à Yaoundé en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier.

- **1^{er} temps** : Ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et les propositions artistiques (Enveloppe A)

- **2^{eme} temps** : Ouverture des enveloppes contenant les propositions techniques comprenant le cout estimatif prévisionnel du projet et les références du soumissionnaire ayant atteint la note minimale requise pour le concours (Enveloppe B).

11. Critères d'évaluation

– Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet 48 heures supplémentaire après l'ouverture,
- Absence d'une attestation de visite du site signée sur l'honneur par la candidate;
- Tout changement d'échelle dans les pièces graphiques présentées ou l'absence totale d'échelle indiquée.
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- La note Architecturale inférieure à **75% de note**

Evaluation du concours

Cette évaluation sera faite sur la base des critères ci-après par un jury ad hoc constaté par le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Agence.

CRITERES ESSENTIELS	POINTS
1- Présentation générale du projet	2 points
2- Prise en compte de l'approche "Handicap" et "Genre"	4 points
3- Respect des lois et règlements en matière de gestion urbaine et environnementale	8 points
4- Respect du règlement en matière d'architecture et du génie civil	4 points
5- Fonctionnalité et conformité au programme du Maître d'Ouvrage ;	34 points
6- Esthétique, symbolise, confort et originalité	13 points
7- Fonctionnement technologique et technique des corps d'Etat secondaires	8 points
8- Pérennité des matériaux	9 points
9- Documents graphiques et maquette numérique du projet	10 points
10- Rentabilité d'exploitation, durabilité et bilan thermique	8 points
TOTAL	100 points

CRITERE D'EVALUATION TECHNIQUE

Il est résumé par le tableau ci-dessous :

CRITERES ESSENTIELS	POINTS
1 – Références du soumissionnaire	40 points
2 Cout estimatif du projet	60 points
TOTAL	100 points

Primes du Concours

A l'issue de l'évaluation des offres, les soumissions seront classées par ordre de mérite.

Les primes seront alors attribuées aux trois premiers classés parmi ceux des soumissionnaires ayant obtenu la note globale la plus élevée.

Ces primes seront réparties comme suit :

- Premier prix : 08 millions (au moins)
- Second prix : 05 millions (au moins)
- Troisième prix : 02 millions

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'Agence, Direction Administratives et des Ressources Humaines, sise Quartier Nylon Bastos à Yaoundé, tél : ; au plus tard sept (07) jours avant la date de dépôt des offres

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

YAOUNDE le 18 Aout 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOUSSA OUSMANOU

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001AONR/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020 POUR L'ETUDE D'IMPACT SOCIAL DES VILLAGES PIONNIERS ET CENTRES DE REFERENCE DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BIP 2020/ASCNPD

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2020 346 02 330 000 206 000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Performance Annuel au titre de l'exercice 2020, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un appel d'offres relatif à l'étude d'impact social des villages pionniers et centres de référence de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD).

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°01/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM du jeudi 30 avril 2020 publié dans le Journal des Marchés de l'ARMP.

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur l'étude d'impact social des villages pionniers et centres de référence de l'ASCNPD. Plus spécifiquement et conformément aux Termes De Références (TDR) contenus dans le présent DAO (pièce N°6).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du marché est de **26 100 000 (Vingt-six millions cent mille) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Nom des candidats pré-qualifiés	Contacts
01	NORMALIS BTP	BP 8452 Douala - Tél: 677 99 56 88
02	SCE BUILDING	BP Yaoundé - Tél: 697 80 55 63 / 677 26 55 07
03	CENTIMETRE CUBE	BP Yaoundé - Tél: 699 46 61 76

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ASCNPD, exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire 2020 346 02 330 000 206 000.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt un mille (21 000) francs CFA** payable dans le compte n° 335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir dans les locaux du Maître d'Ouvrage/ASCNPD, Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD situé au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71 / 675 21 38 38, au plus tard **le 16 SEPT 2020 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020
POUR L'ETUDE D'IMPACT SOCIAL DES VILLAGES PIONNIERS ET CENTRES DE REFERENCE DE L'AGENCE DU
SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

- Présentation des offres

Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention « PROPOSITION TECHNIQUE », et l'original et toutes les copies de la proposition financière dans une enveloppe scellée portant clairement la mention « PROPOSITION FINANCIERE », et l'avertissement « NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE », les candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de **522 000 (cinq cent vingt-deux mille) FCFA**.

Le cautionnement provisoire devra être valide pendant trente (30) jours, à compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissions n'ayant pas été retenues. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de marché, le cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

(1) Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

(2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

(3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.

(4) Lors de leur réception, les plis sont revêtus d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.

(5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une(01) heures après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.

(6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

12. Ouverture des Plis

Le dépouillement se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et les offres techniques aura lieu **le 16 SEPT 2020 à 13 heures** à la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ASCNPD dans la salle de réunion de l'ASCNPD, sise au 2ème étage de l'Immeuble siège. Les propositions financières quant à elles seront ouvertes ultérieurement au terme de l'analyse technique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne dûment porteuse d'un mandat certifié par une autorité compétente.

13. Critères d'évaluation

-Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission ou absence d'une mention substantielle dans ladite caution à l'ouverture des offres ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce falsifiée(s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer - - présence des informations financières dans le dossier technique ;
- absence d'un spécialiste de la gestion des politiques économiques et sociales;
- note technique inférieure à 70/100.

-Critères essentiels

- Références du cabinet.....20 points ;
- Plan de travail et méthodologie proposés aux TDR.....40 points ;
- Qualifications et compétence du personnel-clé de la mission.....20 points ;
- Liste du matériel à mobiliser.....15 points ;
- Présentation des dossiers des candidats.....05 points ;

Total-----100 points.

- Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection adoptée, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres Restreint et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de 120 (cent vingt) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Service des Marchés sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38.

YAOUNDE le 19 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020 POUR L'ETUDE SUR LA REHABILITATION DES CENTRES DE NDOKPO ET MBALANG DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BIP 2020/ASCNPD

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2020 348 01 330 000 203000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Performance Annuel au titre de l'exercice 2020, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un appel d'offres relatif à l'étude sur la réhabilitation des Centres de NDOKPO et MBALANG de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD).

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°003/ASMI/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM du jeudi 30 avril 2020 publié dans le Journal des Marchés de l'ARMP.

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur l'étude sur la réhabilitation des Centres de NDOKPO et MBALANG de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD).

Plus spécifiquement et conformément aux Termes De Références (TDR) contenus dans le présent DAO (pièce N°5).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du marché est de **quinze millions (15 000 000) francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Nom des candidats pré-qualifiés	Contacts
01	SCE BUILDING	BP Yaoundé - Tél: 699 46 61 76
02	NORMALIS BTP	BP 8452 Douala - Tél: 677 99 56 88
03	CENTIMETRE CUBE	BP Yaoundé - Tél: 699 46 61 76

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'ASCNPD, exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire 2020 348 01 330 000 203000.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** payable dans le compte n° 335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les locaux du Maître d'Ouvrage/ASCNPD, Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD situé au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71 / 675 21 38 38, au plus tard **le 17 SEPT 2020 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020 DU 19 AOUT 2020

**POUR L'ETUDE SUR LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DE L'HUILE DE PALME DU CENTRE DE NDOKPO DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
«A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

- Présentation des offres

Les candidats doivent placer l'original et toutes les copies des pièces administratives énumérées dans le RPAO, dans une enveloppe portant la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », l'original et toutes les copies de la proposition technique dans une enveloppe portant clairement la mention « PROPOSITION TECHNIQUE », et l'original et toutes les copies de la proposition financière dans une enveloppe scellée portant clairement la mention « PROPOSITION FINANCIERE », et l'avertissement « NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE », les candidats placent ensuite ces trois enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse du lieu de dépôt des soumissions et les renseignements indiqués dans le RPAO, ainsi que la mention « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trente (30) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de **trois cent mille (300 000) francs CFA**

Le cautionnement provisoire devra être valide pendant trente (30) jours, à compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissions n'ayant pas été retenues. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de marché, le cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

(1) Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

(2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

(3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.

(4) Lors de leur réception, les plis sont revêtus d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.

(5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une (01) heures après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.

(6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

12. Ouverture des Plis

Le dépouillement se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et les offres techniques aura lieu **le 17 SEPT 2020 à 13 heures** à la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ASCNPD dans la salle de réunion de l'ASCNPD, sise au 2ème étage de l'Immeuble siège. Les propositions financières quant à elles seront ouvertes ultérieurement au terme de l'analyse technique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne dûment porteuse d'un mandat.

13. Critères d'évaluation

-Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission ou absence d'une mention substantielle dans ladite caution à l'ouverture des offres ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce falsifiée(s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer ;
- présence des informations financières dans le dossier technique ;
- absence d'un ingénieur génie civil et infrastructure ;
- Note technique inférieure à 70/100.

-Critères essentiels

- Références du cabinet.....20 points ;
- Plan de travail et méthodologie proposés aux TDR.....40 points ;
- Qualifications et compétence du personnel-clé pour la réalisation de la mission.....20 points ;
- Liste du matériel à mobiliser.....15 points ;
- Présentation des dossiers des candidats.....05 points ;
- Total-----100 points.**

- Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection adoptée, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres Restreint et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de 120 (cent vingt) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Service des Marchés sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38.

YAOUNDE le 19 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01 /AONR/APN/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'ÉLABORATION DU MODÈLE DE SUIVI DES CONCESSIONS PORTUAIRES AU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2020 IMPUTATION : 2020-602-22-220301-201160

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2020-602-22-220301-201160

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national restreint pour la sélection d'un cabinet en vue de la réalisation de l'étude d'élaboration du modèle de suivi des concessions portuaires au Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation, consistent notamment à:

- Faire un état des lieux du suivi des concessions portuaires mises en place dans les ports de Douala, de Kribi et de Limbe ;
- Définir les outils juridiques, techniques, financiers et économiques nécessaires à la régulation efficace des concessions portuaires au Cameroun ;
- Elaborer un modèle de régulation des concessions portuaires au Cameroun.

2.1 Etat des lieux du suivi des concessions portuaires au Cameroun

Pour mener à bien les travaux d'élaboration du modèle de régulation des concessions portuaires au Cameroun, le consultant devra pour chaque concession portuaire :

- Dresser un bilan de fonctionnement ;
- Faire un état des lieux de la mise en œuvre des obligations comprises dans le cahier de charges ;
- Identifier les mécanismes de suivi prévus par la convention de concession et en évaluer le fonctionnement ;
- Mettre en exergue les manquements observés, leur origine et leur impact sur l'activité concédée en particulier et sur la compétitivité portuaire en général.

2.2 Définir les outils juridiques, techniques et économiques

Pour définir les outils juridiques, techniques et économiques de régulation efficace des concessions portuaires au Cameroun, le consultant devra, en fonction de la nature et des spécificités de chaque activité concédée, identifier les règles juridiques, les principes économiques et les normes techniques à mettre en place pour assurer un meilleur suivi et un bon encadrement des activités concédées.

2.3 Elaborer un modèle de régulation des concessions portuaires

Sur la base des constats dégagés de l'état des lieux et, en se servant des outils juridiques, des principes économiques et des normes techniques identifiées, le consultant va élaborer un modèle de régulation efficace et efficient des concessions portuaires au Cameroun.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de quinze millions (15.000.000) FCFA TTC.

4. Participation et origine



La participation au présent appel d'offres est restreinte aux cabinets ci-après, suite à l'Avis d'Appel à manifestation d'intérêt n° 01/AMI/APN/2020 du 28 mai 2020 :

N°	CABINET	ADRESSE	TELEPHONE
1	Bureau des Affaires Maritimes et Portuaires du Cameroun	BP 4981 Douala	677 00 45 29
2	MOORE Stephens	B.P 31045 YAOUNDE	696 61 13 08
3	Ets Grand Jo Consulting	BP 12814	699795270/652787189
4	Human Technologies Ressources	BP 4013 Yaoundé	222 20 28 86

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres restreint sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2020 IMPUTATION : 2

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule (Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule (Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14, remboursable de F CFA trente mille (30 000) payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies numériques, doit être déposée au Service Juridique et des Marchés à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, le 21 septembre 2020 à 13 heures locales, et devra porter uniquement la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 01 /AONR/APN/CIPM/2020 du 19 août 2020

POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION

DE L'ETUDE D'ELABORATION DU MODELE DE SUIVI DES CONCESSIONS PORTUAIRES AU CAMEROUN.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'étude est de 120 jours (4 mois) à compter de la date de

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre des Finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égale à 300.000(trois cent mille) FCFA. Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le 21 septembre 2020

Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle du Conseil d'Administration de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages et non signés à la dernière page portant la mention « lu et approuvé » ;
- Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et son
- Note de qualification technique inférieure à 80/100.

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points ainsi qu'il suit:

¶ Références du Cabinet et compréhension de la mission : 40 points

Compréhension de la mission (note méthodologique,

plan d'étude, chronogramme de l'étude)15 points;

2. Nombre d'études similaires réalisées 15 points;
3. Capacité financière du cabinet d'un montant au moins égal à cinq millions (5 000 000) FCFA.....05 points;
4. Ancienneté du cabinet.....05 points.

Présentation et moyens techniques mis à disposition : 10 points

1. Présentation du dossier (lisibilité, sommaire général, sommaire des parties, pagination, classement des pièces, etc.)... 05 points;
2. Moyens logistiques et techniques du Cabinet.....05 points.

¶ Qualifications, compétences du personnel affecté à la mission : 50 points

1. Formation adéquate des experts par rapport à la mission...10 pts
2. CV des experts signés et datés..... 10 pts
3. Expérience dans des projets d'études similaires..... 10 pts
4. Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente.....10 p
5. Attestation de disponibilité.....10 pts

Une note de qualification technique inférieure à 80/100 entraînant l'élimination du soumissionnaire, l'offre financière dudit soumissionnaire sera éliminée.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Ce
Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14

- Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02 /AONR/APN/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'ELABORATION DE L'ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2020IMPUTATION : 2020-607-12-120703-201112

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2020-607-12-120703-201112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national restreint pour la sélection d'un cabinet en vue de la réalisation de l'étude d'élaboration de l'état des lieux et diagnostic de l'Autorité Portuaire Nationale (APN).

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation, consistent à:

Etape 1 : Détermination du domaine d'intervention de l'APN (analyse interne1)

- présenter la genèse de l'APN (avec la réforme portuaire) ;
- présenter les différentes entités issues de cette réforme ;
- présenter le rôle et les missions de l'APN et l'évolution de celles-ci dans le temps ;
- apprécier le rôle et les missions de l'APN par rapport aux organismes nationaux semblables existants.

Etape 2 : Description de la structuration de l'APN (analyse interne 2)

- présenter les différentes structures de l'APN ;
- présenter l'organisation des activités (les différents organigrammes retenus) ;
- présenter le processus et les processus de gouvernance et de pilotage des activités ;
- présenter la composante valeur ajoutée des Ressources Humaines ;
- présenter et évaluer les ressources financières allouées, les ressources matérielles (équipements, biens), les ressources immatérielles (brevets, image de marque).

Etape 3 : Situation de l'offre APN et des bénéficiaires des services et produits (analyse externe)

- faire une présentation des partenaires de l'APN, leur profil, leurs caractéristiques (micro environnement) ;
- présenter l'environnement économique, technologique, politique, socioculturel dans lequel se meut l'APN (macro environnement) ;
- aller à la rencontre des acteurs dans les places portuaires de Douala, Kribi, Limbe et Garoua ;
- relever les attentes des acteurs dans les places portuaires et des administrations bénéficiaires de l'offre de l'APN (partenaires) ;
- présenter les réalisations de l'APN jusqu'à nos jours ;
- apprécier ces réalisations au regard des missions assignées à l'APN et au regard des attentes de ses partenaires.

Les étapes 1, 2 et 3 feront l'objet du rapport intermédiaire n° 1.

Etape 4 : Analyse des politiques de l'APN

- relever les grandes interventions en fonction des réalisations/missions de l'APN ;
- relever celles qui ont été de parfaites réussites, celles qui ne l'ont pas été, et/ou celles qui piétinent ;
- relever les indicateurs d'appréciation de la qualité des actions de l'APN (performance) ;
- relever les facteurs externes marquants influençant les politiques de l'APN ;
- actualiser la cartographie des risques de l'APN ;
- élaborer un arbre à problèmes ;
- utiliser des méthodes d'analyse (Pestel, Porter, FFOM^[1]) ;
- relever l'impact de ces actions sur la vision de l'entreprise.

Etape 5 : Mise en exergue des enjeux et des défis

- relever l'impératif d'amélioration de la compétitivité du secteur portuaire ;
- relever les atouts du secteur portuaire camerounais ;
- relever l'évolution sans cesse croissante dans le secteur portuaire ;
- relever les niveaux d'avancement du même secteur dans les pays concurrents (benchmarking) ;
- élaborer un arbre à solutions en fonction du précédent arbre à problèmes ;
- établir une relation de cause à effet entre les résultats de la présente étude et le contenu du Document-Cadre Stratégique de l'APN marquant la fin du processus.

Les étapes 4 et 5 feront l'objet du Rapport intermédiaire n° 2.

Le Rapport 3 sera une synthèse des précédents rapports.

Les rapports intermédiaires et le rapport final doivent être livrés au siège de l'APN sur supports physique, en 10 exemplaires, et numérique. Les rapports intermédiaires seront livrés en l'une des langues officielles du Cameroun, le rapport final devra être livré dans les deux langues officielles.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de quarante millions (40 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

~~La participation au présent appel d'offres est restreinte aux cabinets ci après, suite à l'Avis d'Appel à manifestation~~



d'intérêt n° 03/AMI/APN/2020 du 24 juin 2020.

N°	CABINET	ADRESSE	TELEPHONE
1	ETS CAB MM	YAOUNDE	699 96 88 72
2	ETS KAMIV	B.P 31045 YAOUNDE	696 61 13 08
3	ETS BONI	BP 4501 YAOUNDE	655 44 06 44/675 60 63 12

5. Financement

Les prestations objet du présent avis d'appel d'offres restreint sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2020 IMPUTATI

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cel
Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cel
Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972 ,BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 ,Fax: (237) 222 23 73 14.
remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies n
Juridique et des Marchés à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972 ,BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17
22 septembre 2020 à 13 heure locale, et devra porter uniquement la mention :
« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02 /AONR/APN/CIPM/2020 du 19 aout 2020
POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION
DE L'ETUDE D'ELABORATION DE L'ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'étude est de 180 jours (6 mois) à compter de la date de

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premie
des Finances , acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égale à 800.000(huit cent mille) FCFA
Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **22 septembre 2020**

Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle du Conseil d'Administration de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages et non signés à la dernière page portant la mention « lu et approuvé » ;
- Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et son
- Note de qualification technique inférieure à 80/100.

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points ainsi qu'il suit:

● Références du Cabinet et compréhension de la mission : 40 points

1. Compréhension de la mission (note méthodologique, plan d'étude, chronogramme de l'étude)15 points;
2. Nombre d'études similaires réalisées 15 points;
3. Capacité financière du cabinet d'un montant au moins égal à quinze millions (15 000 000)FCFA.....
4. Ancienneté du cabinet.....05 points.

● Présentation et moyens techniques mis à disposition : 10 points

1. Présentation du dossier (lisibilité, sommaire général, sommaire des parties, pagination, classement des pièces, etc.)....05 points
2. Moyens logistiques et techniques du Cabinet.....05 points.

● Qualifications, compétences du personnel affecté à la mission : 50 points

1. Formation adéquate des experts par rapport à la mission...10 points
 2. CV des experts signés et datés..... 10 points
 3. Expérience dans des projets d'études similaires..... 10 points
 4. Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente..... 10 points
 5. Attestation de disponibilité..... 10 points
- Une note de qualification technique inférieure à 80/100 entraînant l'élimination du soumissionnaire, l'offre financière dudit soumissionnaire sera éliminée.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Ce
Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14

- Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25

COMMUNE DE MINDIF

AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 17/08/2020, RELATIVE A LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES (PAQUET MINIMUM) DE LA COMMUNE DE MINDIF; DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET DU MINEDUB, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
5415197 02 641352 6114

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINEDUB , Exercice 2020, le Maire de la Commune de Mindif, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mindif, un avis de Consultation relative à la fourniture du paquet minimum dans les Ecoles Publiques Primaires de la Commune de Mindif, Département du Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente de la lettre commande comprennent :

- Kit scolaire et pédagogique ;
- Kit hygiène ;
- Kit Pharmacie.

3. Cout Prévisionnel

Treize Millions cinq cent quatre mille cinq cent (13 504 500) francs CFA TTC ;

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National. L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget du MINEDUB, exercice 2020 ; d'un montant prévisionnel de **Treize Millions cinq cent quatre mille cinq cent (13 504 500) francs CFA TTC ;**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Mindif, dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Mindif, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **25 000 (Vingt-cinq-mille) F CFA** à la recette municipale de Mindif

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels devra parvenir auprès de la Commune de Mindif, au plus tard le **07/09/2020 à 10 heures 00** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 17/08/2020, RELATIVE A LA FOURNITURE DES
MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES
(PAQUET MINIMUM) DE LA COMMUNE DE MINDIF; DEPARTEMENT DU MAYO-KANI,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD
Financement : Budget d'Investissement Public, MINEDUB - Exercice 2020
(Imputation) : 5415197 02 641352 6114**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu pour la fourniture des prestations est de **Un (01) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Il est demandé une caution de soumission d'un montant **Deux cent soixante dix mille (270 000) francs FCFA**. La caution de soumission sera valide pendant trente (30) jours suivant l'expiration de la période de validité des offres. Toutes les offres qui ne seront pas accompagnées par une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances dans les conditions de la COBAC seront rejetées par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

Le dépouillement aura lieu **le 07/09/2020 à 11 heures 00 dans la salle des actes de la Commune de Mindif**. Seul le soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix, ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée, **NB : les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mindif. Autorité Contractante attribuera la lettre commande au seul soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte aura été évaluée après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de Mindif auprès du Secrétaire Général de la Commune de Mindif ; Tel : 696 05 93 77

MAROUA le 17 Aout 2020

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE KAÉLÉ

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°02BLS/AC-DC/CMNE-KLE/CIPM/AI/2020 DU 19/08/2020. POUR LA REALISATION DESTRAVAUX « OPERATION SAHEL VERT » COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGIONDE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPDED, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 28 36101 641326 2209 931

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, le Maire de la Commune de Kaélé Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour la réalisation des travaux «**OPERATION SAHEL VERT** »

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Surveillance des sites reboisés ;
- Protection des sites reboisés ;
- Gestion des sites reboisés ;
- Acquisition et fourniture des matériels de travail.

3. Cout Prévisionnel

23 000 000 (vingt-trois millions) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 sur la ligne d'imputation Budgétaire : **54 28 36101 641326 2209 931**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Kaélé, Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Kaélé, Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le **08/09/2020 à 13 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°02/AC-DC/CMNE-KLE/CIPM/AI/2020 DU 19/08/2020. POUR LA REALISATION DES TRAVAUX
«OPERATION SAHEL VERT» COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI REGION DE
L'EXTREME-NORD.**

"A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois**

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis : **Le 08/09/2020 à 14 heures**

Lieu d'ouverture des plis : **Salle de Dépouillement de la Mairie de Kaélé**

14. Critères d'évaluation

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif ;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables

MAROUA le 19 Aout 2020

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

COMMUNE DE BETARE-OYA

DEMANDE DE COTATION N°015/CBO/SG/CIPM/2020 DU 17 AOUT 2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 40 531 07 641212 2272 61 1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Maire de la Commune de BETARE OYA, Autorité Contractante lance une consultation pour une Demande de cotation relative à l'équipement en matériel médical des Centres de Santé Intégrés dans la Commune de BETAREOYA, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en l'équipement en matériel médical des Centres de Santé Intégrés dans la Commune de BETARE-OYA, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, notamment la livraison du matériel médical conformément aux prescriptions techniques du devis descriptif des fournitures.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises de: **15 000 000 (Quinze millions) de Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de Consultation, seront financées par le Budget d'Investissement Public - MINSANTE - Exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE OYA dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE OYA dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 FCFA (vingt mille francs CFA)** payable à la Recette municipale de BETARE OYA.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **11 sept 2020 à 11 heures**, heure locale et réceptionnés Mairie de Bétaré-Oya. Case Communautaire et devront porté la mention :

DEMANDE DE COTATION N°015/CBO/SG/CIPM/2020 DU 17 AOUT 2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de Quarante-cinq (45 jours) et court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingt dix (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit Trois cent mille (300 000) francs : établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans la Demande de Cotation de la Demande de Cotation et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **11 SEPT 2020 à 12 heure** locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bétaré-Oya siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier à la Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire.

13. Critères d'évaluation

10. 1. Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission
- Non-conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- La note technique inférieure au seuil minimal requis 05 oui sur 07 soit (70%);
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

10.2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre.
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel (véhicule de livraison) et délai de livraison;
- Capacité de financement ;
- Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% soit 05 oui sur 07 des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune BETARE-OYA.

BéTERé-OYA le 21 Aout 2020

Le MAIRE

BABA. Nicolas

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007 BIS/DC/J10/CDPM-NS /2020 DU 10 AOUT 2020 POUR L'EQUIPEMENT EN TABLES DES ECOLES PUBLIQUE ET MATERNELLE DE KOMASSI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-REGION DU CENTRE FINANCEMENT :BIP MINEPAT- EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Nyong et So'o, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Economie, la Planification et l'Aménagement du Territoire, une consultation pour une Demande de Cotation relative à L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS DES ECOLES PUBLIQUE ET MARTENELLE DE KOMASSI dans l'Arrondissement de Dzeng, Département du Nyong et So'o, pour une enveloppe prévisionnelle de **Cinq millions deux cent soixante-seize mille huit cent (5 276 800) francs CFA**.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, concernent L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS DES ECOLES PUBLIQUE ET MARTENELLE DE KOMASSI.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le BIP MINEPAT, Exercice 2020.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Préfecture de Mbalmayo, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette des finances de Mbalmayo, d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA**.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Préfecture de Mbalmayo au plus tard le **08 SEPTEMBRE 2020 à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention:

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007 BIS/DC/J10/CDPM-NS /2020 DU 10 AOUT 2020 POUR L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS DES ECOLES PUBLIQUE ET MARTENELLE DE KOMASSI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.

Financement : **BIP MINEPAT - Exercice 2020.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **Trente (30) jours**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **cent cinq mille cinq cent trente-six (105 536) francs CFA**.

La caution devra rester valable **trente(30) jours** après la date d'expiration des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **08 septembre à 15 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

Critères éliminatoires :

1. Absence d'une pièce administrative au-delà des 48 heures réglementaires ;
2. Spécifications techniques non-conformes (cf. CCTP) ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualifications ;
5. Absence de la Caution de soumission
6. Omission d'un prix quantifié dans le devis quantitatif et estimatif

Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

I - Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non

Condition remplie si au moins trois(03) des critères ci-dessous sont réunis :

- a) Présentation de l'Offre en un seul volume
- b) Séparation des pièces du dossier de consultation par des intercalaires en couleur (Original + 06 copies)
- c) Pièces présentées dans l'ordre du Dossier de Consultation
- d) Reliure des documents

II- Chiffre d'affaire de l'exercice 2018, 2019

Avoir atteint un chiffre d'affaire d'un montant cumulé au moins égal à (5 000 000 FCFA) cinq millions Francs CFA au cours de ces deux exercices budgétaires (2018,2019)

III - Conformité de la fourniture aux spécifications techniques minimales..... Oui/Non

Condition remplie si le soumissionnaire s'engage à exécuter la commande suivant les spécifications techniques.

IV - Planning de livraison (modèle Gant).....Oui/Non

Respect des délais de livraison supérieur ou égal à 45 jours

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mbalmayo.

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC.

YAOUNDE le 10 Aout 2020

Le PRÉFET

SONGA Pierre René

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST N°. D13-240/AAMI/MINPH/SG/DSP/SUI/NHH OF 19 AOÛT 2020 FOR THE PRE-QUALIFICATION OF TECHNICAL STUDY OFFICES FOR THE MONITORING AND CONTROL OF THE SUPPLY AND INSTALLATION WORKS OF MINI- SOLAR POWER PLANTS AS WELL AS SOLAR STREET LAMPS IN SOME HEALTH FACILITIES IN THE FAR NORTH, EAST AND ADAMAWA REGIONS. FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET – 2020 FISCAL YEAR THE MINISTER OF PUBLIC HEALTH HEREBY LAUNCHES A CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST, FOR ENGINEERING FIRMS IN THE RURAL ELECTRIFICATION SECTOR, ELECTRIFICATION BY SOLAR OR PHOTOVOLTAIC SYSTEMS OR BET GROUPS, WHO WISH TO PARTICIPATE IN THE PRE-QUALIFICATION PROCESS FOR THE REALIZATION OF THE ABOVE-MENTIONED SERVICES. THESE SERVICES WILL BE FINANCED BY THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF THE MINISTRY OF PUBLIC HEALTH FOR THE 2020 FISCAL YEAR.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Context

Within the framework of the Debt Relief Contract (C2D) with France, the Government through the Ministry of Public Health receives financial assistance in the form of Budgetary Support for interventions in the northern regions with a view to making lighting facilities available in health facilities in the Northern and East regions of Cameroon. The problem of availability of electricity has also been identified in these regions. To address this issue, a major study was carried out and resulted in the solar solution characterized by the free source of production and the reduced maintenance costs of its installations.

Thus, in order to improve the quality of service in health facilities and to ensure the proper functioning of some basic equipment (freezers, operating room, sensitive computer equipment, covering machines, etc.), it became necessary to develop a project for the supply and installation of photovoltaic mini-solar power plants and solar street lamps in some health facilities in the Far North, East and Adamawa regions.

Therefore, to support the Minister of Public Health in the achievement of its work, it is necessary to be assisted by the close supervision of a project manager in accordance with

ARTICLE 78.- of the Public Contracts Code (Decree n° 2018/366 of 20 June 2018 on the Public Contracts Code)

2. Subject of the invitation to tender

The purpose of this Call for Expression of Interest is to pre-qualify Engineering firms in charge of monitoring and controlling the supply and installation works of mini-solar photovoltaic power plants and solar street lamps in some Health Facilities in the Far North, East and Adamawa regions.

3. Nature of services

Services to be provided are: for monitoring the work on all the five (05) health facilities during the duration of the work.

4. Financing

The financing of this service will be ensured by the Public Investment Budget of the Ministry of Public Health for the 2020 financial year.

5. Submission of bids

Each tender file shall include: one (1) technical file written in English or French and in four (4) copies of with one (1) original and three (3) copies, shall be submitted to the Division of Studies and Projects of the Ministry of Public Health (MOH), Room B305, Tel: 222 22 42 83 / 699 75 86 70, no later than 31 Août 2020, at 1p.m. local time, and against receipt. The administrative and technical files should be placed in a single envelope labelled as such:

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST

No.D13-240/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/nhh OF 19/08/2020 FOR THE PRE-QUALIFICATION OF TECHNICAL STUDY OFFICES FOR THE MONITORING AND CONTROL OF THE SUPPLY AND INSTALLATION WORKS OF MINI- SOLAR POWER PLANTS AS WELL AS SOLAR STREET LAMPS IN SOME HEALTH FACILITIES IN THE FAR NORTH, EAST AND ADAMAWA REGIONS.

6. Composition of bid

Candidates shall provide the following documents in two volumes:

Volume 1 (Administrative file)

Volume 1 includes the following administrative documents in originals or certified true copies (as applicable), dated less than three (03) months.

DOC. No.	DESIGNATION
A1	The declaration of interest letter of the applicant stamped at the current rate and showing the company name, the address of the head office;
A2	A certified copy of the attestation of non-indebtedness for the current financial year, if applicable;
A3	A certified true copy of a valid taxpayer's card;
A4	A photocopy of the bidder's Bank Attestation issued by a bank approved by the Ministry of Finance;
A5	An attestation of bank solvency justifying the firm's ability to pre-finance the services, at least up to an amount of twenty-five million CFA francs, issued by a financial institution approved by the Ministry of Finance;
A6	A document of non-exclusion from public contracts issued by the Public Contract Regulation Agency (Photocopy);
A7	An attestation and a location plan of less than three (03) months.
A8	Appropriate powers of attorney if the tenderer is acting as a representative of a group (Original stamped) as well as a certified copy of the consortium agreement of a notarial deed. In this case, A1 and A4 documents shall be produced only by the representative of the consortium, the other documents being produced by each of the members;
A9	An attestation of non-bankruptcy issued by the Registry of the Court of First Instance (Photocopy).

NB : The absence or non-conformity of any of the above-mentioned documents shall result in the elimination of the candidate. These documents could be produced in certified photocopies by the issuing services.

VOLUME 2 : Technical file

The technical file shall include :

- 1) The complete organization chart of the company;
- 2) The complete list of management and supervisory staff.

The complete list of management and supervisory staff.

~~Bidders shall provide a team of experts with the appropriate skills, qualifications and expertise needed to achieve the~~

goals of the project.

The minimum technical and managerial staff to be put in place to carry out the studies is as follows:

No.	Experts
1.	• A Head of mission: • An expert in renewable energy, electrical engineering or solar energy, • Registered with the National Order of Electrical Engineering, • Level of study: GCE A Level + 5, • With at least seven (07) years of general experience in the field, • Technical experience (Study and project management of solar projects) Number of projects requested 4 (produce supporting documents), • At least four (04) years as Head of Mission, • (Attach diploma, CV and registration with the Order, Attestation of the presentation of the original certificate, Signed Attestation of Availability).
1.	Follow-up engineer: • An expert in renewable energy, electrical engineering or solar energy, • Registered with the National Order of Electrical Engineering, • Level of study: GCE A level + 3, • At least five (05) years of general experience in the field, • Technical experience (Study and project management of solar projects) Number of projects requested 5 (produce supporting documents) • At least five (05) years as Head of Mission, (Attach certificate, CV and registration with the Order, attestation of presentation of the original certificate, signed Attestation of Availability).
1.	Civil Engineer: • A Civil Engineer responsible in charge of structural studies, • Registered with the National Order of Civil Engineering, • Level of study: GCE A Level + 3, • At least five (05) years of general experience in the field, • Experience as a monitoring engineer for similar projects (Study and project management of solar projects) Number of projects requested: five (05) with supporting documents At least five (05) years in working as Civil Engineer. (Attach certificate, CV and registration with the Order, attestation of presentation of the original of the certificate, signed Attestation of Availability).).

1.	<u>Quantity surveyor</u> : Civil Engineer or Technician with at least three (03) years of experience in the field of biomedical equipment maintenance. (Attach certificate, CV, attestation of presentation of the original certificate) ;
1.	A Surveyor Topographer: Land Survey Engineer with at least three (03) years of experience in the field of topography. (Attach certificate, CV, attestation of presentation of the original of the certificate) ;
1.	An electro technician: Electrical engineer with three (03) years of experience in the field of high and low current studies. (Attach certificate, CV, attestation of presentation of the original of the certificate) ;
1.	A Landscaper Engineer/Urban Planner or equivalent: with two (02) years of experience in the field. (Attach certificate, CV, attestation of presentation of the original of the certificate) ;

The Consultant may add other experts to his team as required, depending on the skills deemed necessary.

The candidate will provide a list of his/her staff with the following documents less than three months
N.B : he above list must be accompanied by the following documents, for each expert, less than three (03) months.

3) References of the technical consultant

The technical consultant or group of technical consultants shall produce a list of its references in the field over the last ten (10) years, including at least the projects. In order to be taken into account in the evaluation, each reference should be supported by the provisional or final acceptance report of the services performed or proof of at least 80% of the services performed (photocopies) including photocopies of the first and last pages of the related registered contract or the certificate of completion issued by the Contracting Authority.

Turnover for the last eight (08) years

N.B : according to the number of energy projects (contract + acceptance report)

Turnoverrequired : at least 100 million

Points : Score = Turnover (

Experience in Energy projects (Studies and/or project control)

Number of required projects: 5

Points : Score = Number of projects (

Experience in Renewable Energy (Studies and/or project monitoring)

Points ; Number of required projects: 4 : Score = Number of projects (

4) Logistical, technical and material resources

The applicant will give a list of the technical and material resources to be put in place and particularly :

TECHNICAL AND MATERIAL RESOURCES

N.B : Only technical and material resources whose ownership or rental certificate has been established shall be taken into consideration.

Vehicles

Number required: 3

Points Score = number of vehicles (

Office equipment and computers, drawing material

Number required: 5

Points Score = number (

Means of communication

Number required: 3

Points Note = number (

Technical equipment

Number required: 5

Points Score = number (

Test equipment

Number required: 4

Points Score = number (

7. Evaluation criteria

H.1 Elimination

- Technical file non-compliant or incomplete;
- False statement or falsified document
- Technical score less than 00 points out of 100.

H.2 Essential criteria

The technical file shall be evaluated on 100 points and according to the following criteria :

- 1) - Management staff (40 points);
- 2) - Technical and material resources (13 points) ;
- 3) - References of the technical consultant (30 points) ;
- 4) - Methodology note (17 points).

At the end of the evaluation, only bidders with a technical score of at least eighty (80) points out of one hundred (100) shall be pre-qualified for the national restricted invitation to tender.

8. Complementary information

Additional information can be obtained during working hours at the Division of Studies and Projects of the Ministry of Public Health, Tel/FAX. : 222 22 42 83 / 676134351, upon publication of this Call for tender.

YAOUNDE le 19 Aout 2020

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00000028/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 20 AOUT 2020 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION DE SEMINAIRES DE FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES INTERVENANT DANS LA CHAÎNE DU COMITE FSE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

A la faveur de la Loi de finances de l'exercice 2020, le Fonds Spécial des activités de Sécurité Electronique (FSE) a été transformé en Compte d'Affectation Spécialisé(CAS), et le Ministre des Finances a désigné ses collaborateurs devant accompagner les ordonnateurs des CAS, au nombre desquels le CAS-FSE, par la note de service n°00214/N/MINFI/SG/DGB/DPB/CSI/CEA4 du 02 mars 2020.

Le 23 mars 2020, par la note de service n°00001288/MPT/SG/DAG, le Ministre des Postes et Télécommunications a mis en place un groupe de travail chargé d'accompagner le MINPOSTEL dans la gestion des budgets des Comptes d'Affectation Spécialisés (CAS) 2020 et 2021.

Il convient de relever que « Le décret n°2012/309 du 26 juin 2012 fixant les modalités de gestion du budget du FSE dispose en ses articles 15 et 20 qu'il est créé un Comité de validation des projets prioritaires de recherche, de développement, de formation et des études en matière de cyber sécurité, assisté d'un Secrétariat Technique.

Ce Comité est chargé entre autres :

- d'assurer le suivi et le contrôle de l'exécution des prestations et des projets et programmes arrêtés ;
- d'émettre un avis sur les projets susceptibles d'être financés par le Fonds ainsi que sur le montant à allouer à chaque projet ;
- d'examiner pour avis, les requêtes introduites par les autorités de certification, les auditeurs de sécurité, les éditeurs de logiciels de sécurité ou les prestataires de services de sécurité et les promoteurs de projets.

Le Secrétariat Technique est l'organe assistant du Comité FSE, chargé entre autres :

- de préparer les réunions du Comité ;
- de susciter auprès des responsables du secteur, l'identification, la conception et la programmation des projets à fort impact sur la sécurité des réseaux et systèmes d'information ».

Dans la perspective de permettre au groupe de travail chargé d'accompagner la gestion des CAS du MINPOSTEL, de s'arrimer au domaine dans lequel ils sont appelés à travailler, et compte tenu des évolutions rapides du domaine des TIC en général, et de la sécurité électronique en particulier, il est prévu dans le programme de budgétaire 2020, la formation et le renforcement des capacités des membres intervenant dans la chaîne du Comité FSE, dans le but de renforcer leurs capacités générales dans le domaine de la sécurité électronique, ce qui leur permettra de mieux remplir leurs missions, lesquelles sont essentiellement relatives au recouvrement des recettes du CAS.

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur les phases suivantes :

Première phase : Organisation d'un séminaire de formation du 20 au 24 juillet 2020 à Ebolowa.

Deuxième phase : Organisation d'un séminaire de formation des membres du Comité FSE et de son Secrétariat Technique, du 07 au 11 septembre 2020, à Yaoundé.

3. Participation et origine

La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux cabinets ou bureau d'études spécialisés ayant une compétence avérée dans l'animation des ateliers de formation.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le 11 septembre 2020 à 14 heures 30 minutes, heure locale et devra porter la mention :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°00000028/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 20 AOUT 2020 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION DE SEMINAIRES DE FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES INTERVENANT DANS LA CHAINE DU COMITE FSE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Le dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt comprendra les sections suivantes :

Section 1 : Pièces administratives ;

Section 2 : Dossier technique.

4.1. Section 1 : pièces administratives (enveloppe A)

La section 1 comprend les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) et valables pour l'exercice en cours) suivantes :

- a) lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) Une attestation de soumission signée des services de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois
- c) copie du registre du commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1^{ère} instance ;
- d) attestation de non redevance (copie certifiée, par le service des impôts) ;
- e) attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- f) attestation de non faillite (original ou copie certifiée par le greffe du tribunal de 1^{ère} instance.

4.2. Section 2 : dossier technique (enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la présentation du cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention ;
- la liste des formateurs avec les copies des diplômes et des CV datés et signés par chaque expert ;
- les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) (marchés et lettres commande...) ;
- la compréhension du mandat de mission (TDR) .

6. Critères d'évaluation

5.1. Critères éliminatoires :

- Dossier administratif ou technique incomplet ;
- Fausse déclaration, document falsifié ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

5.2. Critères de qualification

Les offres techniques seront présentées en fonction des principaux critères ci-après :

- a) Moyens techniques, matériels et logistiques du travail20 points ;
 - ü Moyens logistiques et de transport05 point
 - ü Moyens techniques.....05 point
 - ü Matériel informatique et bureautique05 point
 - ü Rétro ou vidéo projecteur05 point
- b) Expérience du formateur clé.....50 points ;

Poste	- Qualifications	Notation
Chef de mission	Ingénieur en télécommunications ou en informatique (BAC+5), ayant au moins 10 années d'expérience professionnelle. Avoir animé au moins	20 points
	deux (02) séminaires de formation, atelier dans le domaine de la sécurité électronique.	

Formateur N°1	Un Ingénieur des télécommunications, (BAC+5), au moins cinq (05) ans d'expérience, ayant une expérience avérée dans les communications électroniques. Avoir animé au moins deux (02) de formation, atelier dans le domaine de la sécurité électronique. un ingénieur en informatique (BAC+5) certifié en audit ou sécurité des systèmes d'information (CISA et/ou CISM de préférence) avec au moins	10 points
Formateur N°2	cinq (05) ans d'expérience en sécurité des systèmes d'information. Avoir animé au moins deux (02) séminaires de formation, atelier dans le domaine de la sécurité électronique. un expert en planification BAC +4, avec au moins trois (03) ans	10 points
Formateur N°3	d'expérience. Avoir animé au moins deux (02) séminaires de formation, atelier dans le domaine de la sécurité électronique.	10 points

TOTAL 50

c) Références du candidat.....30 points.

Les références du Cabinet d'Etudes ou de l'institut dans le domaine de formations au cours des cinq (05) dernières années

- au moins deux formations similaires.....30 points ;

- une formation similaire.....10 points.

N.B : Justifier chaque formation réalisée par une copie de la première et dernière page et un Procès-verbal de réception ou une attestation de bonne fin d'exécution des travaux ; Ou tout autre document portant les signatures et cachets de l'entité bénéficiaire de la formation.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Directeur des Infrastructures et des Réseaux d'Accès aux TIC (DIR), porte 402, Ministère des Postes et Télécommunications, bâtiment annexe. Tél : 222 23 29 75 / 242 74 27 67.

8. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint (AONR) fera office de publication des résultats du présent avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt./-

YAOUNDE le 20 Aout 2020

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00000029/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 20 AOUT 2020 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION D'UN ATELIER DE REFLEXION POUR LA MISE EN PLACE D'UN REFERENTIEL DE LA FORMATION SUPERIEURE EN SECURITE ELECTRONIQUE AU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La sécurité électronique est un enjeu majeur pour toutes les strates de la société et toutes les catégories de la population tant au niveau national qu'international. En quelques décennies, l'espace numérique ou cyberspace est devenu un lieu de convoitise et d'affrontements pour des grandes puissances qui ont bien mesuré son caractère stratégique.

Le cyberspace se distingue donc des réalités traditionnelles par l'intangibilité des échanges qui s'y déroulent et l'interactivité entre les différents utilisateurs du réseau. Il a par ailleurs un caractère supranational qui, renforcé par l'autonomie du réseau Internet n'y facilite pas l'application des principes juridiques traditionnels.

Assurer la sécurité dans cet espace, passe nécessairement d'une part, par une organisation dynamique du domaine de la sécurité et de ses acteurs, et d'autre part, par la mobilisation des ressources nécessaires, pour le financement des projets prioritaires identifiés.

Dans cet environnement, les premiers enjeux sont l'intelligence et la compétence pour élever la barre de nos protections, dans un environnement où la morphologie des cyber-menaces évolue constamment et est de plus en plus complexe.

Conformément aux Très Hautes orientations du Chef de l'Etat dans ses différents discours en fin 2015 et début 2016, le développement de l'économie numérique doit occuper une place majeure au Cameroun, car elle constitue le socle de l'industrialisation de notre pays et devra permettre l'amélioration de la productivité de plusieurs secteurs d'activités, l'accélération de la croissance, la création d'emplois pour la jeunesse, etc. Compte tenu de ce contexte, il est apparu nécessaire et urgent, de sensibiliser les acteurs impliqués, directement ou non, dans la sécurité des réseaux et des systèmes d'information, en vue de relever les principaux défis qu'impose la sécurisation du cyberspace camerounais.

Conscient de ces enjeux, le MINPOSTEL, qui assure la tutelle du secteur des Télécommunications et des TIC au Cameroun, a organisé à Yaoundé et Douala au courant de l'année 2017, deux séminaires de sensibilisation des acteurs du domaine de la sécurité électronique, lesquels ont donné lieu à plusieurs recommandations. Un an après la tenue de ces séminaires, un temps d'arrêt a été marqué pour évaluer le chemin parcouru, notamment au cours du séminaire de sensibilisation qui s'est déroulé les 15 et 16 novembre 2018, dans la ville de Mbalmayo.

Toutes ces rencontres avaient principalement pour objectifs le regroupement des intelligences en vue entre autres, de discuter sur les questions liées aux métiers de la sécurité des SI et au développement des ressources humaines qualifiées au Cameroun.

A l'issue de ces assises, le MINPOSTEL, a continué les échanges avec les structures de formation supérieure en sécurité électronique, le présent projet, qui s'inscrit dans la continuité des actions précédentes, permettra in fine l'élaboration d'un référentiel sur la formation en sécurité électronique au Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur l'élaboration d'un Référentiel de la formation en sécurité électronique.

Cette élaboration se fera au cours d'une rencontre de réflexion, regroupant toutes les parties prenantes intervenant dans le cadre de la sécurité électronique et de la formation supérieure en sécurité électronique, notamment les institutions universitaires, les acteurs agréés, les instances de décision, etc.

3. Participation et origine

La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux cabinets ou bureau d'études spécialisés ayant une compétence avérée dans l'élaboration de référentiel et plans de formation et l'animation des ateliers de formation.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le 11 septembre 2020 à 14 heures 30 minutes, heure locale et devra porter la mention :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°00000029/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 20 AOUT 2020 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION D'UN ATELIER DE REFLEXION POUR LA MISE EN PLACE D'UN REFERENTIEL DE LA FORMATION SUPERIEURE EN SECURITE ELECTRONIQUE AU CAMEROUN.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Le dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt comprendra les sections suivantes :

Section 1 : Pièces administratives ;

Section 2 : Dossier technique.

4.1. Section 1 : pièces administratives (enveloppe A)

La section 1 comprend les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) suivantes :

- a) lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) Une attestation de soumission signée des services de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois
- c) copie du registre du commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1^{ère} instance ;
- d) attestation de non redevance (copie certifiée, par le service des impôts) ;
- e) attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- f) attestation de non faillite (original ou copie certifiée par le greffe du tribunal de 1^{ère} instance.

4.2. Section 2 : dossier technique (enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la présentation du cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention ;
- la liste des formateurs avec les copies des diplômes et des CV datés et signés par chaque expert ;
- les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) (marchés et lettres commande...) ;
- la compréhension du mandat de mission (TDR) .

6. Critères d'évaluation

5.1. Critères éliminatoires :

- Dossier administratif ou technique incomplet ;
- Fausse déclaration, document falsifié ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

5.2. Critères de qualification

Les offres techniques seront présentées en fonction des principaux critères ci-après :

- a) Moyens techniques, matériels et logistiques du travail20 points ;
 - ü Moyens logistiques et de transport05 point
 - ü Moyens techniques.....05 point
 - ü Matériel informatique et bureautique05 point
 - ü Rétro ou vidéo projecteur05 point
- b) Expérience du formateur clé.....50 points ;

Poste	- Qualifications	Notation
-------	------------------	----------

Chef de mission	Ingénieur en télécommunications ou en informatique (BAC+5), ayant au moins 10 années d'expérience professionnelle. Etre enseignant et avoir élaboré de référentiels de formation et animé au moins deux (02) séminaires de formation, atelier dans le domaine de la sécurité électronique.	20 points
Formateur N°1	Un Ingénieur des télécommunications, (BAC+5), au moins cinq (05) ans d'expérience, ayant une expérience avérée dans les communications électroniques. Avoir participé à l'élaboration de référentiel et plans de formations et animé au moins deux (02) de formation, atelier dans le domaine de la sécurité électronique.	10 points
Formateur N°2	Un ingénieur en informatique (BAC+5) certifié en audit ou sécurité des systèmes d'information (CISA et/ou CISM de préférence) avec au moins cinq (05) ans d'expérience en sécurité des systèmes d'information. Avoir animé au moins deux (02) séminaires de formation, atelier dans le domaine de la sécurité électronique.	10 points
Formateur N°3	Un expert en planification BAC +4, avec au moins trois (03) ans d'expérience. Avoir animé au moins deux (02) séminaires de formation, atelier dans le domaine de la sécurité électronique.	10 points
TOTAL		50

c) Références du candidat.....30 points.

Les références du Cabinet d'Etudes ou de l'institut dans le domaine de formations au cours des cinq (05) dernières années

- au moins deux formations similaires.....30 points ;

- une formation similaire.....10 points.

N.B : Justifier chaque formation réalisée par une copie de la première et dernière page et un Procès-verbal de réception ou une attestation de bonne fin d'exécution des travaux ; Ou tout autre document portant les signatures et cachets de l'entité bénéficiaire de la formation.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Directeur des Infrastructures et des Réseaux d'Accès aux TIC (DIR), porte 402, Ministère des Postes et Télécommunications, bâtiment annexe. Tél : 222 23 29 75 / 242 74 27 67.

8. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint (AONR) fera office de publication des résultats du présent avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt./-

YAOUNDE le 20 Aout 2020

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N°S2/43/015/AMIN/MINFOPRA/2020 DU 18 AOUT 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS DEVANT ASSURER L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION INTEGREE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE (SIGIPES 2) PROPRE DE L'ETAT DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte des cabinets agréés pour l'Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES 2) spécifique à l'Etat du Cameroun en deux lots, combinant au sein d'une même application les aspects carrières et solde, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maître d'Ouvrage, lance un Avis à Manifestation d'Intérêt National (AMIN) à l'intention des cabinets installés au Cameroun qui désirent participer à la pré-qualification pour cette prestation.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt National a pour objet la pré-qualification des cabinets agréés pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage en vue de la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES 2) spécifique à l'Etat du Cameroun, sur financement du Budget de l'Etat Exercice 2020 et suivants, dont la durée de réalisation des prestations est estimée à trente-six (36) mois. Cette durée d'exécution pourrait être étendue dans le cas où les prestations relatives au Lot 2 seraient différées. Le système SIGIPES 2 comblera, au sein d'une même application, les aspects carrières et solde, pour la gestion des ressources humaines de l'Administration camerounaise.

3. Consistance des prestations

Les soumissionnaires postulent pour assurer l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage des deux (02) lots .
En ce qui concerne le LOT 1 (Mise en service des fonctionnalités de base du SIGIPES 2), l'assistance à la maîtrise d'ouvrage du cabinet portera sur :

la fourniture, l'installation et la configuration de la plateforme matérielle et des accessoires relatifs à la mise en service des modules du SIGIPES 2 ;
le développement et la mise en service du module de gestion de l'organisation, des emplois et des compétences ;
le développement et la mise en service du module de gestion des recrutements ;
le développement et la mise en service du module de gestion de la carrière ;
le développement et la mise en service du module d'ordonnancement, de traitement de la solde et de la pension ;
le développement et la mise en service du module de gestion électronique du courrier et des archives ;
le développement et la mise en service du module des tableaux de bord et d'indicateurs de gestion prévisionnelle ;
le développement et la mise en service du module de gestion administrative (dossier de l'agent public);
le développement et la mise en service du module de gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC) ;
le développement et la mise en service du module de gestion des retraites et de la liquidation des droits ;
le développement et la mise en service du module de gestion de la discipline et des récompenses ;
le développement et la mise en service du module de gestion des notifications ;
le développement et la mise en service du module de suivi du dossier de l'usager ;
le développement et la mise en service du module de gestion des évaluations de la qualité de service.

Pour ce qui est du LOT 2 (Mise en service du module de biométrie), l'assistance à la maîtrise d'ouvrage du Cabinet portera sur :

la fourniture, l'installation et la configuration du matériel et des accessoires relatifs à la mise en service des modules de gestion des temps à l'aide des pointeuses biométriques ;
le développement et la mise en service du module de gestion de la biométrie.

Le cabinet postule pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES 2) spécifique à l'Etat du Cameroun constitué de deux (02) lots dont les prestations, consistent en la mise en service des quatorze (14) modules entièrement intégrés qui constituent le nouveau SIGIPES 2.
Les configurations du SIGIPES 2 (l'ensemble des 14 modules qui le composent) doivent permettre son accessibilité et son utilisation dans les deux langues officielles du Cameroun que sont le français et l'anglais.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 5^{ème} étage du bâtiment principal porte 506 au plus tard, le 18 septembre 2020 à 14 heures précises, (heure locale), avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL

N°S2/43/015/AMIN/MINFOPRA/2020 DU 18 AOUT 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS DEVANT ASSURER L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION INTEGREE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE (SIGIPES 2) PROPRE DE L'ETAT DU CAMEROUN.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Le dépouillement des offres se fera le 21 septembre 2020 à 10 heures dans la salle de réunion au 5^{ème} étage porte 510 au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

5. Composition du dossier

Les entreprises qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

I.1 Volume A (Pièces administratives)

Le « Volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis :

- la déclaration de manifestation d'intérêt du cabinet faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués aux signataires ;
- l'accord de groupement signé par devant notaire, le cas échéant ;
- le statut ou texte qui justifie l'existence du/des candidat(s) en cas de groupement ;
- une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du Soumissionnaire (Original) ;

En cas de groupement, une attestation de non faillite doit être fournie par chacun des candidats qui constituent le groupement.

Nota bene : l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

I.2 Volume B (Dossier Technique)

I.2.1 Expérience du Cabinet

Le Cabinet spécialisé en informatique devra :

- disposer d'au moins dix (10) ans d'expérience générale dans la mise en œuvre et le contrôle des systèmes informatiques ;
- disposer d'une expérience avérée dans le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des systèmes informatiques de gestion des ressources humaines ;
- disposer des expériences dans la conduite des réformes au sein de l'administration publique, notamment dans le domaine de la gestion des ressources humaines de l'administration publique et de la gestion de la paie ;
- avoir une connaissance spécifique de l'administration des pays africains francophone est un atout qui sera considéré ;
- disposer des expériences avérées dans la conception d'architecture de système informatique.

Le cabinet doit disposer en son sein d'une équipe d'experts ayant des compétences dans divers domaines selon les profils suivants :

I.2.2 Références du Candidat

Le candidat qui doit avoir une existence établie depuis au moins dix (10) ans, devra justifier ses références déclinées comme suit :

- deux (02) marchés dans le contrôle, la surveillance et l'assistance pour la mise en service d'un Système Informatique de gestion de ressources humaines dont au moins un (01) marché d'un montant supérieur ou égale à deux cent millions (200 000 000) FCFA ;

- deux (02) marchés dans le contrôle, la surveillance et l'assistance pour la mise en service d'un Système Informatique.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque prestation devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou recettes techniques correspondants délivrés par les organes compétents (les documents devront être clairs et lisibles).

I.2.3 Profil du personnel

Le candidat fournira la liste de son personnel qu'il compte mobiliser pour la mission à savoir :

- Chef de mission : qui jouera le rôle de chef de mission doit être un ingénieur informaticien de formation (bac + 5 ou plus) ayant de grandes expériences dans la conception et la mise en œuvre d'un système informatique complexe et intégré. Il devra avoir au moins quinze (15) années d'expérience, dans la conduite de grand projets informatiques, et connaître les différents domaines de l'informatisation, notamment la mise en place de réseau, le développement des logiciels et plus précisément des progiciels de GRH existant sur le marché. Il doit parler et écrire parfaitement le français ou l'anglais.
- Informaticien senior en développement de logiciel : doit être un ingénieur informaticien de formation (bac +5) ayant au moins dix années d'expérience dans le développement des logiciels et la mise en place de progiciels. L'informaticien senior doit être familier avec les plateformes de développement les plus utilisés actuellement et avoir écrit au moins des programmes pour la gestion de base de données et des applications portant soit sur la gestion des ressources humaines soit sur la gestion de la solde ou de la paie. L'expert doit avoir une parfaite maîtrise de la langue française ou anglaise.
- Spécialiste en réseau informatique : doit être un ingénieur en informatique ou télécommunication de formation (bac + 5) spécialisé dans la mise en place de réseau informatique et disposant d'une certification réseau. Il doit avoir au moins dix ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre de réseau informatique intégré. L'expert doit aussi justifier d'expérience de travail dans le contexte africain. Il doit avoir une parfaite maîtrise de la langue française ou anglaise.
- Spécialiste en système de gestion des bases de données : doit être un ingénieur informaticien de formation (bac + 5) disposant des certifications dans les systèmes de gestion des bases de données. Il doit avoir au moins dix ans d'expérience dans les travaux de mise en place des SGBD. Il doit avoir une parfaite maîtrise de la langue française ou anglaise.
- Spécialiste en sécurité des systèmes d'informations : doit être un ingénieur informaticien de formation (bac + 5) disposant de cinq (05) ans d'expérience dans la sécurité des systèmes d'information. En plus de maîtriser l'une des langues nationales (français ou anglais), l'expert doit en outre justifier d'expérience de travail dans le contexte africain.
- Expert en audit des Systèmes Informatiques : doit être un ingénieur informaticien de formation (bac + 5) disposant de cinq (05) ans d'expérience dans la sécurité des systèmes d'information plus particulièrement en audit des Systèmes informatiques. En plus de maîtriser l'une des langues nationales (français ou anglais), il doit justifier d'une certification en audit des systèmes informatiques.

Pour chaque personnel cité ci-dessus, le candidat fournira les pièces suivantes et datées de moins de trois (03) mois lors de l'ouverture des plis reçus :

- Un curriculum vitae avec photo, daté et signé par le concerné ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- Une copie certifiée du/des certificat(s) de qualification exigé(s).

I.2.4 Autorisation vérification des déclarations

Cette autorisation signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement devra permettre à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maitre d'Ouvrage, de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations et déclarations faites par le postulant dans le cadre de cet AMI.

I.2.5 Engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement



de travail

Cet engagement, signée par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement, devra indiquer que le candidat maîtrise l'environnement dans lequel il sera appelé à exécuter cette prestation au cas où il serait l'adjudicataire du contrat y relatif.

6. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

être une Entreprise de droit camerounais ;

justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :

Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point V.1 ci-dessous ;

Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé (assistance à la maîtrise d'ouvrage) ;

Disposer du personnel conforme aux points V.2.2.

IV.1. Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;

- fausse déclaration, pièces falsifiées ;

- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

- absence d'au moins une référence ;

- absence de l'engagement sur l'honneur de la connaissance de l'environnement de travail.

IV.2. Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- Références.....60 points

- Personnel.....40 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus.

7. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres tient lieu de publication des résultats de la pré-qualification.

Les entreprises retenues à l'issue du présent AMI seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES 2) propre de l'Etat du Cameroun, lot unique conformément à l'article 76 du décret N°2018/366 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 18 Aout 2020

Le MINISTRE

LE JOSEPH

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL N°S2/43/016/AMII/MINFOPRA/2020 DU 18 AOUT 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES DEVANT ASSURER LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION INTEGREE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE (SIGIPES 2) PROPRE DE L'ETAT DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte d'entreprises agréées pour la conception, le développement et la mise en service d'un nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES 2) propre à l'Etat du Cameroun en deux (02) lots, combinant au sein d'une même application les aspects carrière et solde, sur financement du Budget de l'Etat, Exercice 2020 et suivants, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maitre d'Ouvrage lance un Avis à Manifestation d'Intérêt International (AMII) à l'intention des Entreprises installées au Cameroun ou à l'Etranger qui désirent participer à la pré-qualification pour ces prestations.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt International a pour objet la pré-qualification des Entreprises agréées pour doter l'Administration Publique Camerounaise d'un nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES 2) en deux (02) lots dont la durée de réalisation des prestations est estimée à vingt-quatre (24) mois pour chaque lot.

3. Consistance des prestations

Les soumissionnaires postulent pour la conception, le développement et la mise en service d'un nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES 2) propre de l'Etat du Cameroun, répartie en deux Lots :

LOT 1 : Conception, développement et mise en service des fonctionnalités de base du SIGIPES 2. Ce lot porte sur :

la fourniture, l'installation et la configuration de la plateforme matérielle et des accessoires relatifs à la mise en service des modules du SIGIPES 2 ;
le développement et la mise en service du module de gestion de l'organisation, des emplois et des compétences ;
le développement et la mise en service du module de gestion des recrutements ;
le développement et la mise en service du module de gestion de la carrière ;
le développement et la mise en service du module d'ordonnancement, de traitement de la solde et de la pension ;
le développement et la mise en service du module de gestion électronique du courrier et des archives ;
le développement et la mise en service du module des tableaux de bord et d'indicateurs de gestion prévisionnelle ;
le développement et la mise en service du module de gestion administrative (dossier de l'agent public);
le développement et la mise en service du module de gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC) ;
le développement et la mise en service du module de gestion des retraites et de la liquidation des droits ;
le développement et la mise en service du module de gestion de la discipline et des récompenses ;
le développement et la mise en service du module de gestion des notifications ;
le développement et la mise en service du module de suivi du dossier de l'utilisateur ;
le développement et la mise en service du module de gestion des évaluations de la qualité de service.

LOT 2 : Conception, développement et mise en service du module biométrie. Ce lot porte sur :

la fourniture, l'installation et la configuration du matériel et des accessoires relatifs à la mise en service des modules de gestion des temps à l'aide des pointeuses biométriques ;
la développement et la mise en service du système de gestion de la biométrie.
Les configurations du SIGIPES 2 (l'ensemble des 14 modules qui le composent) doivent permettre son accessibilité et son utilisation dans les deux langues officielles du Cameroun que sont le français et l'anglais.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais, devront être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sise au 5^{ème} étage du bâtiment principal porte 506 au plus tard, le 18 septembre 2020 à 14 heures précises, (heure locale), avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL
N°S2/43/016/AMII/MINFOPRA/2020 DU 18 AOUT 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES
DEVANT ASSURER LA CONCEPTION, LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU
SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION INTEGREE DES PERSONNELS DE L'ETAT ET DE LA SOLDE
(SIGIPES 2) PROPRE DE L'ETAT DU CAMEROUN »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Le dépouillement des offres se fera le 22 septembre 2020 à 10 heures dans la salle de réunion au 5^{ème} étage porte 510 au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

5. Composition du dossier

Les entreprises qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

V.1. Volume 1 (Pièces administratives)

Le « Volume 1 » comportera les pièces administratives suivantes et datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis :

la déclaration de manifestation d'intérêt du cabinet faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués aux signataires ;

l'accord de groupement signé par devant notaire, le cas échéant ;

le statut ou texte qui justifie l'existence du/des candidat(s) en cas de groupement ;

une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du Soumissionnaire (Original) datant de moins de trois (03) mois.

En cas de groupement, une attestation de non faillite doit être fournie par chacun des candidats qui constituent le groupement.

Nota bene :

- l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

- les entreprises étrangères fourniront les pièces équivalentes à celles retenues ci-dessus de leur pays d'origine.

V.2. Volume 2 (Dossier Technique)

V.2.1. Expérience du Cabinet

L'entreprise devra justifier d'une expérience avérée de cinq (05) ans minimums, dans la conception, le développement et la mise en service des solutions de gestion des ressources humaines et dans la gestion informatisée du personnel de l'Etat dans un pays d'Afrique francophone ou un pays ayant une forte similarité avec ceux-ci, pour ce qui est du Lot 1. En ce qui concerne le Lot 2, elle doit justifier d'une expérience avérée de cinq (05) ans minimums dans la mise en œuvre des systèmes biométriques.

Les cabinets doivent en plus disposer d'une équipe d'experts clés ayant des compétences dans divers domaines d'intervention et selon les profils ci-dessous.

V.2.2. Références du Candidat

Le candidat produira la liste des références précisant :

Pour le Lot 1,

- un (01) marché dans la mise en œuvre des systèmes informatiques de gestion des ressources humaines de l'Administration Publique combinant au sein d'une même application les aspects carrière et solde d'un montant d'au moins un(01) milliard de francs CFA ;

- deux (02) marchés dans la mise en œuvre des systèmes informatiques de gestion des ressources humaines dans un pays de l'Afrique francophone ou un pays ayant une forte similarité avec ceux-ci ;

- deux (02) marchés dans la mise en œuvre des systèmes informatiques.

Pour le Lot 2,

- deux (02) marchés dans la mise en œuvre des systèmes biométriques dans l'Administration Publique ;

- un (01) marché similaire d'un montant d'au moins cinq cent millions (500 000 000) de franc CFA ;

- un (01) marché dans la mise en œuvre des systèmes biométriques ;

- un (01) marché dans la mise en œuvre des systèmes informatiques.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque prestation devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou recettes techniques correspondants délivrés par les organes compétents (les documents devront être clairs et lisibles).

V.2.3. Profil du personnel

Lot 1

- Chef de mission, spécialiste en intégration de solutions, qualification Bac+5 en informatique option Génie Logiciel, disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le pilotage de projets de développement de systèmes d'informations liés à l'informatisation des ressources humaines, et ayant participé à l'implémentation d'au moins un (01) projet similaire. Il doit avoir l'expertise en intégration de solutions web, en systèmes d'exploitation, en système de gestion des bases de données (SGBD), Expert en interfaçage d'application métier ;

- Spécialiste en GRH ou autre domaine équivalent, Expert métier, de qualification Bac+5 en Gestion des Ressources Humaines, ayant une bonne connaissance de la réglementation camerounaise en matière de gestion des ressources humaines et de la solde, disposant d'au moins 7 ans d'expérience en Gestion des Ressources Humaines ;

- Ingénieur informaticien, qualification Bac+ 5 en informatique, disposant d'au moins cinq (05) ans dans l'administration des Bases de Données et justifiant des certifications dans ce domaine. La base de données doit être compatible au Système de Gestion des Bases de Données (SGBD) proposé ;

- Ingénieur informaticien, qualification Bac+5 en informatique, disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la conception et le développement de systèmes dans un environnement ouvert. Il doit pouvoir participer au déploiement des applications et des systèmes sur site client, apporter un support à l'exploitation, intervenir en cas de pannes ou de dysfonctionnement, prendre en compte les aspects sécurité des SI et des réseaux et justifier d'une bonne connaissance des plateformes SUN, EXADATA et Super Cluster ;

- Spécialiste en développement web et des systèmes d'information RH ou tout autre domaine reconnu équivalent, qualification Bac+5 en informatique, disposant d'au moins cinq (05) ans dans les projets de développement d'application web et mobile ;

- Spécialiste en sécurité des systèmes informatiques, qualification Bac+5 en sécurité informatique, disposant d'au



moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets de développement d'application web et mobile et justifiant des certifications dans ce domaine ;

Lot 2

- Chef de mission, spécialiste en intégration de solutions, Chef de projet, qualification Bac+5 en informatique option Génie Logiciel, disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le pilotage de projets de développement de systèmes d'informations liés à l'informatisation des ressources humaines, et ayant participé à l'implémentation d'au moins un (01) projet similaire. Il doit avoir l'expertise en intégration de solutions web, en systèmes d'exploitation, en système de gestion des bases de données (SGBD), Expert en interfaçage d'application métier ;
- Ingénieur informaticien, qualification Bac + 5 en informatique, disposant d'au moins cinq (05) ans dans l'administration des Bases de Données et justifiant des certifications dans ce domaine. La base de données doit être compatible au Système de Gestion des Bases de Données (SGBD) proposé ;
- Ingénieur informaticien, qualification Bac+5 en informatique, disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la conception et le développement de systèmes dans un environnement ouvert. Il doit pouvoir participer au déploiement des applications et des systèmes sur site client, apporter un support à l'exploitation, intervenir en cas de pannes ou de disfonctionnement, prendre en compte les aspects sécurité des SI et des réseaux et justifier d'une bonne connaissance des plateformes SUN, EXADATA et Super Cluster ;
- Spécialiste en sécurité des systèmes informatiques, qualification Bac+5 en sécurité informatique, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets de développement d'application web et mobile et justifiant des certifications dans ce domaine.

Pour chaque personnel cité ci-dessus, le candidat fournira les pièces suivantes et datées de moins de trois (03) mois :

- Un curriculum vitae ayant la photo de l'expert, daté et signé par le concerné ;
- Une copie certifiée conforme du Diplôme requis ;

6. Critères d'évaluation

Une copie certifiée du/des certificat(s) de qualification exigé(s).
Nota bene : la non-production de l'une des pièces citées ci-dessus pour l'un des experts entraîne la disqualification de l'entreprise.
La possibilité est ouverte aux candidats de postuler pour tous les lots. Cependant, un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot de l'Appel d'offres International Restreint qui sera lancé. Pour cela, le candidat devra signer par le Directeur Général de l'entreprise ou du Mandataire du groupement devra permettre à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maître d'Ouvrage, de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations et déclarations faites par le postulant dans le cadre de cet AMI.

- Être une entreprise installée au Cameroun ou à l'Etranger ;
- Justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
- présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point V.1 ci-dessous ;
- avoir une expérience suffisante dans le domaine visé ;
- disposer de tout le personnel clé ;

IV.1. Critères éliminatoires pour chaque lot

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- absence d'un personnel exigé.

IV.2. Critères essentiels pour chaque lot

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- Expérience et références.....60 points
- Personnel.....40 points

GRILLE D'EVALUATION PAR LOT

La grille d'évaluation est la suivante :

a) Expérience et références de l'Entreprise du Lot 1(sur 60 points)

- Ancienneté de l'Entreprise sur 10 points (?5 ans) ;
- Une référence justifiée dans le domaine de la mise en œuvre des systèmes informatiques de gestion des ressources humaines d'un montant d'au moins un (01) milliard de francs CFA, sur 20 points (20 points par projet) ;
- Deux références justifiées dans le domaine de la mise en œuvre des systèmes informatiques de gestion des ressources humaines de l'Administration Publique en Afrique francophone, sur 20 points (10 points par projet) ;
- Deux références justifiées dans le domaine de la mise en œuvre des systèmes informatiques, sur 10 points (5 points par projet).

b) Expérience et références de l'Entreprise du Lot 2 (sur 60 points)

- Ancienneté de l'Entreprise sur 10 points (?5 ans) ;
- Deux références justifiées dans le domaine de la biométrie dans l'Administration Publique, sur 25 points (12,5 points par projet) ;
- Une référence justifiée dans le domaine de la biométrie, sur 10 points (10 points par projet) ;
- Une référence justifiée dans le domaine de la mise en œuvre des systèmes informatiques, sur 5 points (5 points par

- projet) ;
Avoir réalisé un projet dans un domaine similaire (Biométrie) d'au moins cinq cent millions (500 000 000) de franc CFA (10 points).
c) Personnel du Lot 1 (sur 40 points)
1. Chef de mission, spécialiste en intégration de solutions (10 points)

1.1	Formation		
	Niveau		?Bacc+5 minimum en informatique
	Point	0	03
1.2	Expérience dans les travaux similaires		
	Niveau		?10ans
	Point	0	07

2. Spécialiste en GRH ou autre domaine équivalent, Expert métier(06points)

2.1	Formation		
	Niveau		?Bac+5 en gestion des ressources humaines
	Point	0	2
2.2	Expérience dans les travaux similaires		
	Niveau		?07ans
	Point	0	4

3. Ingénieur informaticien, Expert en SGBD (06 points)

3.1	Formation		
	Niveau		?Bac +5 en informatique
	Point	0	1.5
	Certification en Base de Données		
	Point		1.5
3.2	Expérience dans les travaux similaires		
	Niveau		? 05ans
	Point	0	3

4. Ingénieur informaticien (06 points)

4.1	Formation		
	Niveau		?Bac+5 en informatique
	Point	0	2

4.2	Expérience dans les travaux similaires		
	Niveau		?05 ans
	Point	0	4

5. Spécialiste en développement web et des systèmes d'information RH (06 points)

5.1	Formation		
	Niveau		?Bac +5 en informatique
	Point	0	2
5.2	Expérience dans les travaux similaires		
	Niveau		? 05ans
	Point	0	4

6. Spécialiste en sécurité des systèmes informatiques (06 points)

6.1	Formation		
	Niveau		?Bac +5 en informatique
	Point	0	1.5
	Certification		
	Point		1.5
6.2	Expérience dans les travaux similaires		
	Niveau		? 05ans
	Point	0	3

d) Personnel du Lot 2 (sur 40 points)

1. Chef de mission, spécialiste en intégration de solutions, (13 points)

1.1	Formation		
	Niveau		? Bacc+5 minimum en informatique
	Point	0	03
1.2	Expérience dans les travaux similaires		
	Niveau		?10ans
	Point	0	10

2. Ingénieur informaticien, Expert en SGBD (09 points)

2.1	Formation		
	Niveau		?Bac +5 en informatique
	Point	0	2
	Certification en Base de Données		
	Point		2
2.2	Expérience dans les travaux similaires		
	Niveau		? 05ans
	Point	0	5

3. Ingénieur informaticien (09 points)

3.1	Formation		
	Niveau		?Bac+5 en informatique
	Point	0	3
3.2	Expérience dans les travaux similaires		
	Niveau		? 05 ans
	Point	0	6

4. Spécialiste en sécurité des systèmes informatiques (09 points)

4.1	Formation		
	Niveau		?Bac +5 en informatique
	Point	0	2
	Certification		
	Point		2
4.2	Expérience dans les travaux similaires		
	Niveau		? 05ans
	Point	0	5

7. Evaluation et publication des resultats

Un communiqué du Maître d'Ouvrage rendra public les résultats de cet Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt.

Après la publication de ce résultat, les candidats préqualifiés devront préparer et faire au Comité interministériel chargé du suivi et du contrôle de la mise en œuvre du Projet SIGIPES 2, une présentation audio-visuelle de leur savoir-faire dans le domaine lié à ces prestations et suivant l'expression de leur centre d'intérêt dans leur réalisation.

A cet effet, le Maître d'Ouvrage leur adressera des correspondances individualisées allant dans ce sens deux (02) semaines avant la tenue de la séance des présentations attendues qui donneront à l'ensemble des membres du Comité suscité un aperçu du sérieux, de la réputation et du professionnalisme de chacun des Cabinets shortlistés.

L'ensemble des entreprises retenues à l'issue du présent AMII seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offre International Restreint qui sera lancé par la suite, pour la Conception, le développement et la mise en service du nouveau Système informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES 2), conformément à l'article 76 du décret N°2018/366 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 18 Aout 2020

Le MINISTRE

LE JOSEPH

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **VERA FORESTIERE, BP 7242 YA OUNDE** a été retenue comme adjudetrice du Marché relatif à l'appel d'offre **N°12/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020** pour les Travaux de réhabilitation du tronçon routier YANGBEN – BATANGA – MBOLA (12km), Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 18 Aout 2020

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1041 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 18 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°68/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 22/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU OUEST (RÉGIONS DE L'OUEST, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST), PROGRAMME 2020.FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°68/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 22/06/2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans le réseau Ouest (régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest), programme 2020, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° Lots	Type d'inter-vention	Tronçons	Linéaires (km)	Noms et Adresses des entreprises retenues	Montants TTC Corrigés en chiffre (en FCFA)	Montants en lettre TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais d'exécution (mois)
1-OU/20	Travaux d'entretien Périodique	Bandja – Batchum – Penka Michel	32,13	PATRIOT ENGINEERING & CONSTRUCTION SARL BP : 1809 Douala Tel : 694 90 16 12 / 652 91 57 03	248 585 754	Deux cent quarante-huit millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille sept cent cinquante-quatre.	Phase 1 : 06 Total : 06
		Balembo (Int R0602) - Babwantou - Bandja	23,02				
		Dschang (Int R0606) - Fokoué - Fomopéa	28,16				
2-NW/20		Nkambe (Int N11) - Berabe - Ako	38,50	ETS SAWI BP : 5009 Yaoundé Tel : 697 47 90 21 / 699 30 11 28	571 681 520	Cinq cent soixante-onze millions six cent quatre-vingt-un mille cinq cent vingt.	Phase 1 : 06 Phase 2 : 06 Total : 12
		Ako - Abungshie (Frt Nigeria)	20,00				
3-SW/20		Bisong Abang (Int N6) - Ossing - Nguti (Int N8)	54,00	HOPE ENGINEERING BP : 89 Bamenda Tel : 677 23 34 67	619 025 405	Six cent dix-neuf millions vingt-cinq mille quatre cent cinq.	Phase 1 : 06 Phase 2 : 06 Total : 12
		Ossing (Int R0707) - Kembong - Ayukaba (Int N6)	21,50				
		Eyumodjock - Otou - Ekang (Frt Nigeria)	28,70				

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS

N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	CPNC SARL	Note technique insuffisante
2	ETS SORCIPHARM	
3	BAHENDA ENTERPRISE	
4	GROUPE MIKA SARL	Offre financière non moins-disante
5	AFRICA CONTRACTORS SARL	Absence du CV du conducteur des travaux

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché. **YAOUNDE le 18 Aout 2020**

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné **Le MINISTRE**
et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres
au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux **NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**
d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **LA PENICHE** TEL. 651 603 382 a été retenue comme adjudatrice du Marché relatif à l'appel d'offre **N°14/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020** pour les Travaux de construction d'un ponceau en maçonnerie de moellons sur la piste agricole BEGNI – GUEFIGUE, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 18 Aout 2020

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

Le **Gpt GMBT & PARTNERS SARL – INFRACAM** TEL. 678 18 29 69/690 67 93 30 a été retenue comme adjudatrice du Marché relatif à l'appel d'offre **N°13/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020** pour les Travaux d'ouverture de la piste agricole BEGNI – GUEFIGUE (06km), Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 18 Aout 2020

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **SUCCES INTERNATIONAL**, Tél. 694 119 19 50/ 677 72 20 83 a été retenue comme adjudatatrice du Marché relatif à l'appel d'offre **N°07 (bis/AONO/CE/DMI/CBK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020** pour les Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Gnikoung (OSSIMB), Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 18 Aout 2020

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **CHEF SUP & FILS, Tél. 672 79 68/ 691 09 07 77** a été retenue comme adjudatatrice du Marché relatif à l'appel d'offre **N°11 /AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020** pour les Travaux de réhabilitation du tronçon routier KANAGA – OMENDE (13km), Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 18 Aout 2020

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

**COMMUNIQUE: N°008/C/PPRI-CL/COORD/2020
SPÉCIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ N°005**

RELATIF À L'AVIS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet de développement Rural intégré Chari-Logone. phase II, Maître d'ouvrage Délégué, porte à la connaissance du public intéressé que. dans le cadre de l'appel d'offres international limité aux pays membres n°005/AOI-PM/PDRI-CL/CSPM/2020 relatif aux travaux de construction/réhabilitation des routes en terre dans certains arrondissements du département du Logone et Chari, la date limite de remise des offres initialement prévue pour le 10 août 2020 est reportée au 11 août 2020 à 13h30,

Par ailleurs, le DAO peut toujours être obtenu en version numérique après réception dans les adresses madi838@pdri-cl.org, madi838@yahoo.fr, infos@pdri-cl.org, fanch2010@pdri-cl.org - du reçu de paiement ou du SWIFT de virement au compte CAS de l'ARMP domicilié à la BICEC au numéro CM21 10001 06860 975686 60001 - 28.
LE RESTE SANS CHANGEMENT.

MAROUA le 28 Juillet 2020

Le COORDONNATEUR

MADI ALI

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N° 48/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN./- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AOIO/MINESEC/CIPM/2019 DU 28 OCTOBRE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires **COMMUNIQUE** :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire du Marché, objet de l'Appel d'Offres International Ouvert **N°001/AOIO/MINESEC/CIPM/2019 DU 28 OCTOBRE 2019**, pour les **travaux de construction et d'équipement du Lycée Secondaire Professionnel des Bâtiments et Travaux Publics d'EKOUNOU au CAMEROUN** de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI (MOIS)
001	Travaux de construction et d'équipement du Lycée Secondaire Professionnel des Bâtiments et Travaux Publics d'EKOUNOU au CAMEROUN	GROUP ERDEM SARL	4 098 834 346	24

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement du projet de contrat correspondant. Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites. Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 3 Juin 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1028 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2020 DU 17/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°2346/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA5 DU 08 JUIN 2020 POUR L'ACQUISITION DE DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (296) TONNES D'INTRANTS NÉCESSAIRES POUR LA RÉALISATION EN RÉGIE DES TRAVAUX DE BOUCHAGE DES NIDS DE POULE SUR CERTAINES CHAUSSÉES REVÊTUES.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°2346/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA5 du 08 Juin 2020 pour l'acquisition de deux cent quatre-vingt-seize (296) tonnes d'intrants nécessaires pour la réalisation en régie des travaux de bouchage des nids de poule sur certaines chaussées revêtues, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU					
No	Type de Prestation	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montants TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Observations
Lot Unique	Livraison	RAZEL CAMEROUN BP : 11 306 Tél. : 222 22 03 06/ 675 67 45 55 Yaoundé	44 172 108	44 172 108	Délai d'exécution : 3 mois. Offre financière la moins-disante

Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Lettre Commande.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Aout 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°017/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2020 DU 19 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIÈGE DE EDC ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par **DECISION N°029/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2020 DU 19 AOUT 2020**

Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DAK GARDIENNAGE BP. : 1023 Yaoundé Tél. : (237) 222 21 54 78 Fax : (237) 222 20 97 48	25 829 550 (vingt-cinq millions huit cent vingt-neuf mille cinq cent cinquante)	12 (douze) mois

Le Directeur Général de **DAK GARDIENNAGE** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 19 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

COMMUNIQUE N°05/C/CENEEMA/DAF/SEEXP DU 19 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CENEEMA/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET PARC D'ENGINS AGRICOLES DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE FINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du CENEEMA communique :

La Société ci-après est déclarée attributaire des lettres commandes relatives à la souscription des polices d'assurance santé du personnel du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole "en procédure d'urgence".

Objet du Marché	Entreprise	Montant TTC FCFA	Délais
Lot 1 : Police d'assurance flotte automobile	NSIA ASSURANCES CAMEROUN (NSIA) B.P. 2759 Douala	19 458 413	12 mois
Lot 2 : Police d'assurance parc d'engins agricoles		17 374 660	

Ladite Société est priée de se présenter dès diffusion du présent communiqué au Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA), sis au Quartier Nkolbisson en vue de la souscription de ses projets de lettres commandes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au CENEEMA, retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à partir de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus./-

YAOUNDE le 19 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE

COMMUNE D'ENDOM

COMMUNIQUE N°001/C/CIPM/C-E/2020 DU 29 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-E/CIMP/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE MEBEM , DANS LA COMMUNE D'ENDOM. CONSIDÉRANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-E/CIPM/2020 DU 04 MAI 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MEBEM , DANS LA COMMUNE D'ENDOM ; CONSIDÉRANT LES RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSES DU DAO N° 02 TRANSMIS EN DATE DU 23 JUIN 2020 PAR LE PRÉSIDENT DE LA CIPM D'ENDOM ; CONSIDÉRANT LES PROCÈS-VERBAUX DES PROPOSITIONS D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DU DAO N°02 TRANSMIS EN DATE DU 23 JUIN 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom (Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage)

Par Décision Municipale N°21/2020/DM/C.END/SG du 29 JUIN 2020

COMMUNIQUE

L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres sus citée :

Entreprise	Localité	Lieu d'exécution du marché	Délai d'exécution
ETS IBIC&BTP SARL BP : 6098 DOUALA ; tel : 233 430 861	COMMUNE D'ENDOM	MEBEM	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dans les services du Maire d'Endom, dans un délai maximum de trois jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

Les entreprises non retenues disposent d'un délai de quinze (15) pour le retrait de leurs offres faute de quoi celle-ci seront détruites.

ENDOM le 29 Juin 2020

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE D'ENDOM

COMMUNIQUE N°003/C/CIPM/C-E/2020 DU 13 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-E/CIMP/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIF À LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS, DE LA COMMUNE D'ENDOM. CONSIDÉRANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-E/CIPM/2020 DU 04 MAI 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS, DE LA COMMUNE D'ENDOM ; CONSIDÉRANT LES RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSES DU DAO N° 01 TRANSMIS EN DATE DU 23 JUIN 2020 PAR LE PRÉSIDENT DE LA CIPM D'ENDOM ; CONSIDÉRANT LES PROCÈS-VERBAUX DES PROPOSITIONS D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DU DAO N°01 TRANSMIS EN DATE DU 23 JUIN 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom (Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage)

Par Décision Municipale N°52/2020/DM/C.END/SG du 13 AOUT 2020

COMMUNIQUE

L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres sus citée :

Entreprise	Localité	Lieu d'exécution du marché	Délai d'exécution
SOCIETE MARTEAU SERVICES SARL BP : 33192 Yaoundé Tel : 674.63.49.99	COMMUNE D'ENDOM	Meyo (Sembe) Eboufek Mebassa (EPCO) Nkolse Ngoui (Carrefour)	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dans les services du Maire d'Endom, dans un délai maximum de huit(08) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

Les entreprises non retenues disposent d'un délai de quinze (15) pour le retrait de leurs offres faute de quoi celle-ci seront détruites.

ENDOM le 17 Aout 2020

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

COMMUNIQUE RADIO PRESSE N°74/CRP/J10/SAEFPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/J10 -CDPM-NS/2020 DU 30 MARS 2020, POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCÉE DE MBALMAYO OYACK, DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO 'O-RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et So'o,

(AUTORITE CONTRACTANTE,)

A l'honneur d'informer le public en général, et les soumissionnaires en particulier, que conformément aux dispositions de l'article 103 (1) (b) du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/J10 -CDPM-NS/2020 DU 30 MARS 2020, pour l'achèvement des travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe au lycée de Mbalmayo Oyack, dans le Département du Nyong et So 'o-Région du Centre, a été déclaré infructueux.

Les soumissionnaires sont par conséquent invités à retirer leurs offres dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. /-

MBALMAYO le 20 Aout 2020

Le PRÉFET

SONGA Pierre René

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**COMMUNIQUE N°04/C/CENEEMA/DAF/SEEXP DU 19 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CENEEMA/CIPM/2020 DU
18 JUIN 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE
SANTÉ DU PERSONNEL DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME
AGRICOLE FINANCEMENT : BUDGET DU CENEEMA, EXERCICE 2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du CENEEMA communique :

La Société ci-après est déclarée attributaire de la lettre commande relative à la souscription d'une police d'assurance santé du personnel du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole "en procédure d'urgence".

Objet du Marché	Entreprise	Montant TTC FCFA	Délais
Police d'assurance santé du personnel	CHANAS ASSURANCES B.P. 109 Douala	24 326 010	12 mois

Ladite Société est priée de se présenter dès diffusion du présent communiqué au Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA), sis au Quartier Nkolbisson en vue de la souscription de son projet de lettre commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au CENEEMA, retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à partir de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus./-

YAOUNDE le 19 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE

COMMUNE D'ENDOM

COMMUNIQUE N°002/C/CIPM/C-E/2020 DU 29 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-E/CIMP/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AKOALOU, DANS LA COMMUNE D'ENDOM. CONSIDÉRANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-E/CIPM/2020 DU 04 MAI 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AKOALOU, DANS LA COMMUNE D'ENDOM ; CONSIDÉRANT LES RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSES DU DAO N° 03 TRANSMIS EN DATE DU 23 JUIN 2020 PAR LE PRÉSIDENT DE LA CIPM D'ENDOM ; CONSIDÉRANT LES PROCÈS-VERBAUX DES PROPOSITIONS D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DU DAO N°03 TRANSMIS EN DATE DU 23 JUIN 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom (Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage)

Par Décision Municipale N°22/2020/DM/C.END/SG du 29 JUIN 2020

COMMUNIQUE

L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres sus citée :

Entreprise	Localité	Lieu d'exécution du marché	Délai d'exécution
ETS IMC (International Medical Consulting) BP : 13431 YAOUNDE ; tel : 675 929 083	COMMUNE D'ENDOM	AKOALOU	Un (01) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dans les services du Maire d'Endom, dans un délai maximum de trois jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

Les entreprises non retenues disposent d'un délai de quinze (15) pour le retrait de leurs offres faute de quoi celle-ci seront détruites.

ENDOM le 29 Juin 2020

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

COMMUNIQUE N° 0116/C/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 18 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 001/DC/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 22 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DES DOCUMENTS SÉCURISÉS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE ET DE TRANSPORT DU BOIS AU MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par Décision N° _____/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 du _____ portant attribution du *Dossier de Consultation* N° 001/DC/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 du 22 avril 2020 pour la fourniture des documents sécurisés d'exploitation forestière et de transport du bois au Ministère des Forêts et de la Faune.

Le soumissionnaire ci- dessous représenté est déclaré adjudicataire du dossier de consultation suscité ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT	DELA
Budget du Fonds Spécial de Développement Forestier, exercice 2020	IMPRIMERIE NATIONALE BP : 1603 Yaoundé	Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent trente deux (99 989 932) FCFA TTC	06 mois

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, 8^{ème} étage, porte 807) de l'immeuble ministériel n°2, pour l'établissement du projet de Lettre Commande.

YAOUNDE le 18 Aout 2020

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION
N°2166 /DP/EDC/DEP/SPM/CIPM/2019 DU 24 OCTOBRE 2019 POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER
DU FINANCEMENT AFD DANS LE PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de EDC communique :

Le résultat de la demande de proposition N°2166 /DP/EDC/DEP/SPM/CIPM/2019 du 24 Octobre 2019 pour l'audit comptable et financier dans le Projet hydroélectrique de Lom Pangar se présente ainsi qu'il suit :

Portée du contrat :	Audit du Financement AFD dans le projet hydroélectrique de Lom Pangar	Score technique minimum
----------------------------	--	--------------------------------

Méthode de passation : **moindre coût.**

Noms des consultants	LEAS CONSULTANT INTERNATIONAL	MAZARS CAMEROUN	COFIMA	CLS AUDIT	OKA
Ville/Pays	Cameroun	Cameroun	Bénin	Cameroun	Cam
Score Technique	81,25	97,75	89,50	73,75	70,0
Prix lu publiquement (HT)	19 827 500 FCFA	39 340 000 FCFA	75 020 000 FCFA		
Prix final évalué (HT)	19 827 800 FCFA	39 340 000 FCFA	75 020 000 FCFA		
Prix final négocié (HT)	19 827 800 FCFA				
Rang	1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	Non classé	Non

YAOUNDE le 14 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de Electricity Development Corporation communique :

Les consultants concernés par la demande de proposition N°02/DP/EDC/DEP/CIPM/PATDHS/2020 du 24 Juillet 2020 en vue du recrutement d'un consultant chargé de l'évaluation environnementale et sociale stratégique pour le développement de l'hydroélectricité sur la Sanaga (PATDHS), sont informés que la date limite de dépôt des propositions techniques et financières initialement prévue le 31 Août 2020 est reportée au **17 Septembre 2020** aux mêmes heure et lieu indiqués.

YAOUNDE le 14 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

**COMMUNIQUE:N°008/C/PPRI-CL/COORD/2020
SPÉCIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ N°005**

RELATIF À L'AVIS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet de développement Rural intégré Chari-Logone. phase II, Maître d'ouvrage Délégué, porte à la connaissance du public intéressé que. dans le cadre de l'appel d'offres international limité aux pays membres n°005/AOI-PM/PDRI-CL/CSPM/2020 relatif aux travaux de construction/réhabilitation des routes en terre dans certains arrondissements du département du Logone et Chari, la date limite de remise des offres initialement prévue pour le 10 août 2020 est reportée au 11 août 2020 à 13h30,

Par ailleurs, le DAO peut toujours être obtenu en version numérique après réception dans les adresses madi838@pdri-cl.org, madi838@yahoo.fr, infos@pdri-cl.org, fanch2010@pdri-cl.org - du reçu de paiement ou du SWIFT de virement au compte CAS de l'ARMP domicilié à la BICEC au numéro CM21 10001 06860 975686 60001 - 28.
LE RESTE SANS CHANGEMENT.

MAROUA le 28 Juillet 2020

Le COORDONNATEUR

MADI ALI

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°017/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2020 DU 19 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIÈGE DE EDC ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par **DECISION N°029/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2020 DU 19 AOUT 2020**

Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DAK GARDIENNAGE BP. : 1023 Yaoundé Tél. : (237) 222 21 54 78 Fax : (237) 222 20 97 48	25 829 550 (vingt-cinq millions huit cent vingt-neuf mille cinq cent cinquante)	12 (douze) mois

Le Directeur Général de **DAK GARDIENNAGE** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 19 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION
N°2166 /DP/EDC/DEP/SPM/CIPM/2019 DU 24 OCTOBRE 2019 POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER
DU FINANCEMENT AFD DANS LE PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de EDC communique :

Le résultat de la demande de proposition N°2166 /DP/EDC/DEP/SPM/CIPM/2019 du 24 Octobre 2019 pour l'audit comptable et financier dans le Projet hydroélectrique de Lom Pangar se présente ainsi qu'il suit :

Portée du contrat :	Audit du Financement AFD dans le projet hydroélectrique de Lom Pangar	Score technique minimum
----------------------------	--	--------------------------------

Méthode de passation : **moindre coût.**

Noms des consultatns	LEAS CONSULTANT INTERNATIONAL	MAZARS CAMEROUN	COFIMA	CLS AUDIT	OKA
Ville/Pays	Cameroun	Cameroun	Bénin	Cameroun	Can
Score Technique	81,25	97,75	89,50	73,75	70,0
Prix lu publiquement (HT)	19 827 500 FCFA	39 340 000 FCFA	75 020 000 FCFA		
Prix final évalué (HT)	19 827 800 FCFA	39 340 000 FCFA	75 020 000 FCFA		
Prix final négocié (HT)	19 827 800 FCFA				
Rang	1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	Non classé	Non

YAOUNDE le 14 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de Electricity Development Corporation communique :

Les consultants concernés par la demande de proposition N°02/DP/EDC/DEP/CIPM/PATDHS/2020 du 24 Juillet 2020 en vue du recrutement d'un consultant chargé de l'évaluation environnementale et sociale stratégique pour le développement de l'hydroélectricité sur la Sanaga (PATDHS), sont informés que la date limite de dépôt des propositions techniques et financières initialement prévue le 31 Août 2020 est reportée au **17 Septembre 2020** aux mêmes heure et lieu indiqués.

YAOUNDE le 14 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 25 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON ROUTIER YANGBEN – BATANGA – MBOLA (12KM), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO**Maître d'Ouvrage**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°12/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020** du **01/07/2020** en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du tronçon routier YANGBEN – BATANGA – MBOLA (12 km), Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS VERA FORESTIERE	B.P. 7242 YAOUNDE	22 672 575	27 037 046	1 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 18 Aout 2020

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N° 162/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/ DU 03 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Ø Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Ø Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Ø Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Ø Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Ø Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Ø Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Ø Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;
- Ø Vu La circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
- Ø Vu la proposition d'attribution n° 43/CIPM/MINESEC/2020 du 04 Avril 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.
- Ø Vu la proposition d'attribution n° 000150/L/PR/MINMAP/CCC-BEC du 29 Mai 2020.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres International Ouvert N° 001/AOIO/MINESEC/CIPM/2019 DU 28 OCTOBRE 2019 pour les travaux de construction et d'équipement du Lycée Secondaire Professionnel des Bâtiments et Travaux Publics d'EKOUNOU au CAMEROUN de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	FINANCEMENT	MONTANT TTC FCFA	DELAI (MOIS)
001	Travaux de construction et d'équipement du Lycée Secondaire Professionnel des Bâtiments et Travaux Publics d'EKOUNOU au CAMEROUN	GROUP ERDEM SARL	- Fonds KOWEITIEEN pour le Développement Economique ARABE (FKDEA) - BIP MINESEC 2019 et suivants (Fonds de contrepartie)	4 098 834 346	24

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Juin 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 26 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BEGNI – GUEFIGUE (06KM), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO**Maître d'Ouvrage**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°13/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020** du **01/07/2020** en procédure d'urgence pour les travaux d'ouverture de la piste agricole BEGNI-GUEFIGUE (06km), Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	Gpt GMBT & PARTNERS SARL - INFERCAM	TEL. 678 18 29 69 690 67 93 30	8 384 460	9 98 469	2 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'ENDOM

DECISION MUNICIPALE N°21/2020/DM/C.END/SGPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-E/CIMP/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE MEBEM, DANS LA COMMUNE D'ENDOM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom ;

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

VU la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

VU le décret N°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2012/275 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n°2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU L'Arrêté n°000216/A/MINDDEVEL/ du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Endom département du Nyong et Mfoumou, région du Centre

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° ____/C/MINFI / du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs et des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres national ouvert N° 02/AONO/C-E/CIMP/2020 du 04 mai 2020 en procédure d'urgence pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de MEBEM , dans la Commune d'Endom ;
- Considérant les rapports des sous-commissions d'analyses du DAO N° 02 transmis en date du 23 juin 2020 par le Président de la CIMP d'Endom ;
- Considérant les procès-verbaux des propositions d'attribution des marchés du DAO N°02 transmis en date du 23 juin 2020.

Vu le budget Communal 2020.

Considérant les nécessités de services,

DECIDE :

JDM n° 2122 du 21 Aout 2020

Page 151 sur 194

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

24/08/2020



Article 1.- l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné :

Entreprise	Localité	Lieu d'exécution du marché	Délai d'exécution
ETS IBIC&BTP SARL BP : 6098 DOUALA ; tel : 233 430 861	COMMUNE D'ENDOM	MEBEM	Trois (03) mois <i>ENDOM le 29 Juin 2020</i> <i>Le MAIRE</i>

Article 2 : Les entreprises non retenues disposent d'un délai de **quinze (15) jours** pour le retrait de leurs offres faute de quoi celles-ci seront détruites **BEKOLO ESSAMA René Auguste**

Article 3 : La présente décision municipale sera enregistrée publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'ENDOM

DECISION MUNICIPALE N°22/2020/DM/C.END/SGPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-E/CIMP/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'AKOALOU, DANS LA COMMUNE D'ENDOM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom ;

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

VU la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

VU le décret N°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2012/275 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n°2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU L'Arrêté n°000216/A/MINDDEVEL/ du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Endom département du Nyong et Mfoumou, région du Centre

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° ____/C/MINFI / du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs et des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres national ouvert N° 03/AONO/C-E/CIPM/2020 du 04 mai 2020 en procédure d'urgence relatif à l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré d'AKOALOU, dans la Commune d'Endom ;
- Considérant les rapports des sous-commissions d'analyses du DAO N° 03 transmis en date du 23 juin 2020 par le Président de la CIPM d'Endom ;
- Considérant les procès-verbaux des propositions d'attribution des marchés du DAO N°03 transmis en date du 23 juin 2020.

Vu le budget Communal 2020.

Considérant les nécessités de services,

DECIDE :

Article 1.- l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné :

Entreprise	Localité	Lieu d'exécution du marché	Délai d'exécution
ETS IMC (International Medical Consulting) BP : 13431 YAOUNDE ; tel : 675 929 083	COMMUNE D'ENDOM	AKOALOU	Un (01) mois

Article 2 : Les entreprises non retenues disposent d'un délai de **quinze (15) jours** pour le retrait de leurs offres faute de quoi celles –ci seront détruites.

Article 3 : La présente décision municipale sera enregistrée publiée et communiquée partout où besoin sera.

ENDOM le 29 Juin 2020

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 27 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN MACONNERIE DE MOELLONS SUR LA PISTE AGRICOLE BEGNI – GUEFIGUE, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO**Maître d'Ouvrage**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°14/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020** du **01/07/2020** en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un ponceau en maçonnerie de moellons sur la piste agricole BEGNI –, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS LA PENICHE	TEL. 651 603 382	16 771 000	19 999 418	3 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 18 Aout 2020

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE D'ENDOM

DECISION MUNICIPALE N°52/2020/DM/C.END/SGPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-E/CIMP/2020 DU 04 MAI 2020 RELATIF À LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS, DE LA COMMUNE D'ENDOM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom ;

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

VU la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

VU le décret N°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2012/275 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n°2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU L'Arrêté n°000216/A/MINDDEVEL/ du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Endom département du Nyong et Mfoumou, région du Centre

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° ____/C/MINFI / du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs et des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

- **Considérant le Dossier d'Appel d'Offres national ouvert N° 01/AONO/C-E/CIMP/2020 du 04 mai 2020 en procédure d'urgence relatif à la réalisation de cinq (05) forages équipés de pompe à motricité humaine, dans certaines localités de la Commune d'Endom ;**
- **Considérant les rapports des sous-commissions d'analyses du DAO N° 01 transmis en date du 23 juin 2020 par le Président de la CIMP d'Endom ;**
- **Considérant les procès-verbaux des propositions d'attribution des marchés du DAO N°01 transmis en date du 23 juin 2020.**

Vu le budget Communal 2020.

Considérant les nécessités de services,

DECIDE :

Article 1. - l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné :

Entreprise	Localité	Lieu d'exécution du marché	Délai d'exécution
SOCIETE MARTEAU SERVICES SARL BP : 33192 Yaoundé Tel : 674.63.49.99	COMMUNE D'ENDOM	Meyo (Sembe) Eboufek Mebassa (EPCO) Nkolse Ngoui (Carrefour)	Trois (03) mois

Article 2 : Les entreprises non retenues disposent d'un délai de **quinze (15) jours** pour le retrait de leurs offres faute de quoi celles –ci seront détruites. *ENDOM le 17 Aout 2020*
Le MAIRE

Article 3 : La présente décision municipale sera enregistrée publiée et communiquée partout où besoin sera. *BEKOLO ESSAMA René Auguste*

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N° 029/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2020 DU 19 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIÈGE DE EDC ET DE LA RÉSIDENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 29 JUIN 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/245 du 04 mai 2020, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N°120 du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/EDC/CIPM/2020 du 29 juin 2020 pour la réalisation des prestations de services de sécurité et gardiennage des bureaux du siège de EDC et de la résidence du Directeur Général ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 12 août 2020 relatif à l'examen du rapport consolidé d'analyse des offres administratives, techniques et financières de l'Appel d'offres sus visé ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **DAK GARDIENNAGE**, BP. : 1023 Yaoundé, Tél. : (237) 222 21 54 78, Fax : (237) 222 20 97 48 est attributaire du marché relatif à la réalisation des prestations de services de sécurité et gardiennage des bureaux du siège de EDC et de la résidence du Directeur Général, pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de 25 829 550 (vingt-cinq millions huit cent vingt-neuf mille cinq cent cinquante) FCFA, et un délai d'exécution de 12 (douze) mois.

Article 2 : Le Directeur Général de **DAK GARDIENNAGE** ou son représentant dûment mandaté est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 235D/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2020 DU 17/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°2346/L/PR/MINMAP/SG/ DGMAS/DMAG/CEA5 DU 08 JUIN 2020 POUR L'ACQUISITION DE DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (296) TONNES D'INTRANTS NÉCESSAIRES POUR LA RÉALISATION EN RÉGIE DES TRAVAUX DE BOUCHAGE DES NIDS DE POULE SUR CERTAINES CHAUSSÉES REVÊTUES. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2020 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'ordonnance n° 2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu Le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N°2346/L/PR/MINMAP/SG/ DGMAS/DMAG/CEA5 du 08 Juin 2020 pour l'acquisition de deux cent quatre-vingt-seize (296) tonnes d'intrants nécessaires pour la réalisation en régie des travaux de bouchage des nids de poule sur certaines chaussées revêtues ;

L'offre du soumissionnaire ;

Vu

Le Rapport d'analyse des offres ;
Vu

Vu le Procès-Verbal du N°49/PV/CIPM-SPIAG/MINTP du 04 Août 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux ;

Vu La Lettre de Notification N° 28/L/CIPM-SPIAG/MINTP du 07 Aout 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'acquisition de deux cent quatre-vingt-seize (296) tonnes d'intrants nécessaires pour la réalisation en régie des travaux de bouchage des nids de poule sur certaines chaussées revêtues.

No	Type de Prestation	Noms et Adresse de l'entreprise retenue	Montants TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montants TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Observations
Lot Unique	Livraison	RAZEL CAMEROUN BP : 11 306 Tél. :222 22 03 06/ 675 67 45 55 Yaoundé	44 172 108	Quarante-quatre millions cent soixante-douze mille cent huit	Délai d'exécution : 3 mois. Offre financière la moins-disante

YAOUNDE le 17 Aout 2020

Le MINISTRE

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Lettre de Commande.

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 237 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 18 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°68/AONO/MINTP/ CIPM-TERI/2020 DU 22/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU OUEST (RÉGIONS DE L'OUEST, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST), PROGRAMME 2020. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°68/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 22/06/2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans le réseau Ouest (régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest), programme 2020 ;
les offres des soumissionnaires ;

Vu

Vu le Procès-Verbal N°072/PV/CIPM-TERI/MINTP du 03 août 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N°025/L/P/CIPM-TERI/MINTP du 03 août 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans le réseau Ouest (régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest), programme 2020 :

N° Lots	Type d'inter-vention	Tronçons	Linéaires (km)	Noms et Adresses des entreprises retenues	Montants TTC Corrigés en chiffre (en FCFA)	Montants en lettre TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais d'exécution (mois)
1-OU/20	Travaux d'entretien Périodique	Bandja – Batchum – Penka Michel	32,13	PATRIOT ENGINEERING & CONSTRUCTION SARL BP : 1809 Douala Tel : 694 90 16 12 / 652 91 57 03	248 585 754	Deux cent quarante-huit millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille sept cent cinquante-quatre.	Phase 1 : 06 Total : 06
		Balembo (Int R0602) - Babwantou - Bandja	23,02				
		Dschang (Int R0606) - Fokoué - Fomopéa	28,16				
2-NW/20		Nkambe (Int N11) - Berabe - Ako	38,50	ETS SAWI BP : 5009 Yaoundé Tel : 697 47 90 21 / 699 30 11 28	571 681 520	Cinq cent soixante-onze millions six cent quatre-vingt-un mille cinq cent vingt.	Phase 1 : 06 Phase 2 : 06 Total : 12
		Ako - Abungshie (Frt Nigeria)	20,00				
3-SW/20		Bisong Abang (Int N6) - Ossing - Nguti (Int N8)	54,00	HOPE ENGINEERING BP : 89 Bamenda Tel : 677 23 34 67	619 025 405	Six cent dix-neuf millions vingt-cinq mille quatre cent cinq.	Phase 1 : 06 Phase 2 : 06 Total : 12
		Ossing (Int R0707) - Kembong - Ayukaba (Int N6)	21,50				
		Eyumodjock - Otou - Ekang (Frt Nigeria)	28,70				

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de marché.

YAOUNDE le 18 Aout 2020

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 23 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07(BIS)/AONO/CE/DMI/CBK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GNIKOUNG (OSSIMB), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO**Maître d'Ouvrage**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;

Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;

Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°07(bis)/AONO/CE/DMI/CBK/SG/CIPM-2020** du **01/07/2020** en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Gnikoung (OSSIMB), Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS SUCCES INTERNATIONAL	Tél. 694191950 677 72 20 83	13 826 080	16 487 600	3 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 18 Aout 2020

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 24 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020 DU 01/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON ROUTIER KANGA OMENDE (13KM), COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO**Maître d'Ouvrage**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°11)/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2020** du **01/07/2020** en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du tronçon routier KANANGA – OMENDE (13 km), Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS CHEF SUP & FILS	Tél. 672 79 75 68 691 09 07 77	25 072 900	29 899 433	2 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

DECISION N° 0315/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 18 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N° 001/DC/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 22 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DES DOCUMENTS SÉCURISÉS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE ET DE TRANSPORT DU BOIS MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune et ses textes modificatifs ;

VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

VU le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le *Dossier de Consultation* N° 001/DC/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 du 22 avril 2020 pour la fourniture des documents sécurisés d'exploitation forestière et de transport du bois au Ministère des Forêts et de la Faune.

-DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci- dessous représenté, est déclaré adjudicataire de la prestation relative au dossier de consultation suscité, ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT	DELAI
Budget du Fonds Spécial de Développement Forestier, Exercice 2020	IMPRIMERIE NATIONALE BP : 160nd3 Yaoué	Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent trente-deux (99 989 932) FCFA TTC	Six (6) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Aout 2020

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

DECISION N°013 /D/PDRI-CL/COORD/2020 LE COORDONNATEUR DU PROJET DE
DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE II MAÎTRE D'OUVRAGE
DÉLÉGUÉ VU LA CONSTITUTION ; VU LES ACCORDS DE PRÊT ET D'ISLAMIQUE 2CM-1001/94-95
CONCLUS LE 17/05/2017 ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN ET LA
BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT
RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, CAMEROUN ; VU LA LOI N°2019/023 DU 24 DÉCEMBRE 2019
PORTANT LOI DE FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2020 ; VU LA LOI
N°2018/011 DU 11 JUILLET 2018 PORTANT CODE DE TRANSPARENCE ET DE BONNE GOUVERNANCE
DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES AU CAMEROUN ; VU LE DÉCRET N°2018/366 DU 20 JUIN
2018 PORTANT CODE DES MARCHÉS PUBLICS ; VU LA DÉCISION 003/MINEPAT/CAB DU 14 JANVIER
2009 PORTANT CRÉATION DU COMITÉ DE PILOTAGE ET D'ORIENTATION DU PROJET DE
DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE ; VU LA DÉCISION N°
581/D/MINEPAT/SG/DGPAT/DA'RZF/DATZF/2013 MODIFIANT ET COMPLÉTANT LES DISPOSITIONS DES
ARTICLES 5 ET 11 DE LA DÉCISION 003/MINEPAT/CAB/ DU 4 JANVIER 2009 PORTANT CRÉATION
DU COMITÉ DE PILOTAGE ET D'ORIENTATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ
CHARI-LOGONE ; LA DÉCISION 041/MINEPAT/DGPAT/DATZF/2013 DU 22 MARS 2013 PORTANT
DÉSIGNATION D'UN COORDONNATEUR POUR LE PDRI-CL ; LA DÉCISION N° 01 L'A/MLNMAP DU 22
JUILLET 2013 DU MINMAI PORTANT CRÉATION, D'UNE COMMISSION SPÉCIALE DE PASSATION DE
MARCHÉ AUPRÈS DU PDRI-CL ; LES DÉCISIONS N° 011/A/MINMAP DU 22/07/2013 CL N°0239/D/MLNMAP
DU 4/11/2013 DU MINMAP PORTANT RESPECTIVEMENT CRÉATION ET COMPOSITION D'UNE
COMMISSION SPÉCIALE DE PASSATION DE MARCHÉ AUPRÈS DU PDRI-CL ; LA CIRCULAIRE
N°00008349/C/MINFI DU 30 DÉCEMBRE 2019 PORTANT INSTRUCTIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION DES
LOIS DE FINANCES, AU SUIVI ET AU CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET DE L'ÉTAT ET DES
AUTRES ENTITÉS PUBLIQUES POUR L'EXERCICE 2020 ; CONSIDÉRANT LA DEMANDE DE COUVERTURE
N°003/DC/PDRI-CL/CSPM/2020 DU 18 MAI 2020 RELATIVE À LA FOURNITURE DES SEMENCES
FOURRAGÈRES, PROVENDES POUR POISSONS ET TOURTEAUX POUR BOVINS DANS LE CADRE
DE L'ALIMENTATION ANIMALE AU PDRI-CL. II ; CONSIDÉRANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
14/07/2020 RELATIF À LA PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE LA CSPM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

l'entreprise « STPD SARL ». BP: 252 Kousseri est retenue pour la fourniture des semences fourragères, provenues pour poissons et tourteaux pour bovins dans le cadre de l'alimentation animale au PDRI-CL II, pour le montant de quinze millions neuf cent trente-trois mille deux cent (15 933 200) francs CFA et un délai d'un (01) mois.

Article 2 : le représentant de l'entreprise adjudicataire est tenu de passer au siège du PDRI-CL dès publication de cette décision pour la suite de la procédure.

Article 3 : l'entreprise non retenue est priée de passer dans le délai de 15 jours ouvrables retirer ses offres. Passé ce délai, ces offres peuvent être détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Article 4 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

MAROUA le 20 Juillet 2020

Le COORDONNATEUR

MADI ALI

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°026/D/EDC/DG/DEP/RAF/SPM DU 14 AOUT2020PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT DE SERVICES DE CONSULTANT ISSU DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°2166 /DP/EDC/DEP/SPM/CIPM/2019 DU 24 OCTOBRE 2019 POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU FINANCEMENT AFD DANS LE PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (E .D.C.),

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020;

Vu le décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.);

Vu la loi N°2017/11 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu les statuts de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), approuvés par décret N°2006/407 du 29 Novembre 2006;

Vu le décret N°2018/355 du 12 juin 2018, fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 Juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (E.D.C.) ;

Vu le Cahier de Charges entre la République du Cameroun et la Société Electricity Development Corporation pour la réalisation du projet de construction du barrage de retenue de Lom Pangar, signé le 13 Novembre 2009 ;

Vu La demande de proposition N°2166 /DP/EDC/DEP/SPM/CIPM/2019 du 24 Octobre 2019 pour la sélection de consultant pour les services d'audit comptable et financier du financement AFD dans le projet hydroélectrique de Lom Pangar;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar en sa session du 28 Novembre 2019, relative à l'ouverture des offres techniques de la demande de proposition N°2166 /DP/EDC/DEP/SPM/CIPM du 24 Octobre 2019 pour la sélection de consultant pour les services d'audit comptable et financier du financement AFD dans le projet hydroélectrique de Lom Pangar ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar en sa session du 19 Mai 2020, relative à l'ouverture des offres financières de la demande de proposition N°2166 /DP/EDC/DEP/SPM/CIPM/2019 du 24 Octobre 2019 pour la sélection de consultant pour les services d'audit comptable et financier du financement AFD dans le projet hydroélectrique de Lom Pangar ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar transmise par la correspondance N°060/2020/EDC/CIPM/P/S, relative à la demande de proposition N°2166 /DP/EDC/DEP/SPM/CIPM/2019 du 24 Octobre 2019 pour la sélection de consultant pour les services d'audit comptable et financier du financement AFD dans le projet hydroélectrique de Lom Pangar;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le consultant **MOORE STEPHENS CA/LEAS & CONSULTANTS-INTERNATIONAL**, Rue 15 Nylon-Bastos Immeuble Consulat DANEMARK 2^e étage Porte 1 Yaoundé Tel.: (237) 222 231 069, B.P.: 12 841 Yaoundé, a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la réalisation des services d'audit comptable et financier du financement AFD dans le projet hydroélectrique de Lom Pangar, selon les modalités ci-dessous :

- **Montant HTVA: Dix-neuf millions huit cent vingt-sept mille huit cents (19 827 800) F CFA;**
- **Montant TTC : vingt-trois millions six cent quarante-quatre mille six cent cinquante-deux (23 644 652) F CFA**
- **Délai de livraison : Trente (30) jours calendaires.**

YAOUNDE le 14 Aout 2020

Article 2 : Le Directeur Associé du cabinet **MOORE STEPHENS CA/LEAS & CONSULTANTS-INTERNATIONAL** est invité à se présenter à la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), Service du Spécialiste en Passation des Marchés du Projet Lom Pangar, pour l'établissement du marché correspondant.

DR NSANGOU THEODORE

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 1882/D/MINSANTE/CAB DU 19 AOÛT 2020 PORTANT ANNULATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°D13-120/AAMI/MINSANTE/SG/CEI/NHH DU 08 AVRIL 2020 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DU SUIVI ET DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DES MINI-CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUE AINSI QUE DES LAMPES SOLAIRES DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD, L'EST ET L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

VU la constitution ;

VU la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

VU la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

VU la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

VU l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

VU le décret n°77/41 du 03 Février 1977 fixant l'Organisation et les Attributions des Contrôles financiers, modifié et complété par le décret n°2013/066 du 28 Février 2013 ;

VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement

VU le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant Formation du Gouvernement, modifié par le décret n°2015/434 du 02 Octobre 2015 portant Réaménagement du Gouvernement ;

VU le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

VU le décret n°2013/093 du 03 Avril 2013 portant Organisation du Ministère de la Santé Publique ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le décret n°2019/00104 janvier2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le décret n°2019/002 du 04 janvier2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;

~~**VU** la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances,~~



au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et autres entités publiques, pour l'Exercice 2020 ;

Considérant le défaut de publication du dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°D13-120/AAMI/MINSANTE/SG/CEI/nhh du 08 avril 2020 pour la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques en vue du suivi et du contrôle des travaux de fourniture et d'installation des mini-centrales solaires photovoltaïque ainsi que des lampes solaires dans certaines formations sanitaires dans les régions de l'Extrême-nord, l'Est et l'Adamaoua.

DECIDE :

Article 1^{er} : sont annulés à compter de la date de signature de la présente décision, pour absence de publication dans la plateforme électronique de l'ARMP, les résultats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°D13-120/AAMI/MINSANTE/SG/CEI/nhh du 08 avril 2020 pour la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques en vue du suivi et du contrôle des travaux de fourniture et d'installation des mini-centrales solaires photovoltaïque ainsi que des lampes solaires dans certaines formations sanitaires dans les régions de l'Extrême-nord, l'Est et l'Adamaoua.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Aout 2020

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

DECISION N°73/D/J10/SAEF DU 20 AOUT 2020 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRE N°006/AONO/J10 – CDPM- NS/2020 DU 30 MARS 2020 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE DE CLASSE AU LYCÉE DE MBALMAYO OYACK, DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et So'o,

(AUTORITE CONTRACTANTE,)

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur **SONGA Pierre René** à la fonction de Préfet du département du Nyong et So'o;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offre National Ouvert **N°006/AONO/J10 – CDPM-NS/2020 DU 30/mars/2020** pour l'achèvement des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au lycée de Mbalmayo Oyack, dans Département du Nyong et So-Région du Centre ;

Sur proposition de la commission Départementale de passation des marchés public du Nyong et So'o.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux, pour non-conformité de l'offres reçue, l'appel d'Offres National Ouvert **N°006/AONO/J10 – CDPM-NS/2020 DU 30/mars/2020** pour l'achèvement des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au lycée de Mbalmayo Oyack, dans le Département du Nyong et So-Région du Centre ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

MBALMAYO le 20 Aout 2020

Le PRÉFET

SONGA Pierre René

COMMUNE DE MAROUA 1

04/A/CAM 1ER/2020 PORTANT PROROGATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-MAR 1ER/CIPM/R/2020 DU 07/08/2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées cornme tels, devra parvenir sous plis fermés, au service de passation des Marchés de la Commune de Maroua 1er située à côté de la station Total Domayo au plus tard le **28 Août 2020 à 14 heures** et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**<< AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/C-MAR 1/CIPM-R/20 DU 07/08/2020 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE ET CONSTRUCTION D'OUVRAGE
D'ART SUR L'AXE DELEGATION REGIONALE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATION-RESTAURANT LE NOUMOU VERS MAYO KALIAO, DANS
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" >>

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées cornme tels, devra parvenir sous plis fermés, au service de passation des Marchés de la Commune de Maroua 1er située à côté de la station Total Domayo au plus tard le **07/09/2020 à 14 heures** et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**<< AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/C-MAR 1/CIPM-R/20 DU 07/08/2020 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE ET CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ART SUR L'AXE
DELEGATION REGIONALE DES POSTES ET TELECOMMUNICATION-RESTAURANT LE NOUMOU VERS
MAYO KALIAO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" >>

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **28/08/2020 à partir de 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Maroua 1er située à côté de la station Total Domayo. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **07/09/2020 à partir de 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Maroua 1er située à côté de la station Total Domayo. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

MAROUA le 19 Aout 2020

Le MAIRE

HAMADOU HAMIDOU

COMMUNE DE MAROUA 1

**04/A/CAM 1ER/2020 PORTANT PROROGATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-MAR/CIPM/2020 DU 07/08/2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er au plus tard le **28 Août 2020 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**<< AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/REN/DDIA/CA-MRA 1er/CIPM/2020
DU 07/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DJARENGOL KAIGAMA 2, DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1er DEPARTEMENT DU DIAMARE-REGION DE
L'EXTRÊME-NORD**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. >>

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er au plus tard le **07/09/2020 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**<< AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/REN/DDIA/CA-MRA 1er/CIPM/2020
DU 07/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE DJARENGOL KAIGAMA 2, DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1er DEPARTEMENT DU DIAMARE-REGION DE
L'EXTRÊME-NORD**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. >>

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 28 Août 2020 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant mte parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 07/09/2020 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant mte parfaite connaissance du dossier.

MAROUA le 19 Aout 2020

Le MAIRE

HAMADOU HAMIDOU

COMMUNE DE BOKITO

ADDITIF N°07/A/C/BOK/SG/M/2020 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES N°09(BIS) ET 15 /A/ONO/C/B/CIPM/2020, DC N°01 ET N°02/ADCO/CE/DMI/CBK/SG/2020 SUITE À LA LETTRE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE N°000474/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CRA/CSE/BNRJ.AMF/20 DU 17 AOUT 2020 :

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... - Principaux Critères Eliminatoires: ● Absence de la caution de soumission ● Non atteinte d'au moins 70% des critères essentiels ; ● Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés ; ● Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaire ; ● Offre financière incomplète ; ● Absence, non-conformité, non validité des pièces administratives après un délai de 48 heures à produire celles conformes. - Principaux critères de qualification : L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous : Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : ● Garantie financière ; ● Organisation Méthodologie, Planning d'exécution des prestations ; ● Moyens mis en œuvre ; ● Expérience de l'entreprise. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication. Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.
	Lire plutot <u>Version Française :</u> ● Garantie financière ; ● Organisation Méthodologie, Planning d'exécution des prestations ; ● Moyens mis en œuvre ; ● Expérience de l'entreprise. <u>Version Anglaise :</u> ● Financial guarantee ● Organisation methodology, performance planning, ● Means used; ● Business Experience

2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2 Autres

Lire plutot

Renvoi :

Les soumissionnaires des marchés :

N°09(bis)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2020 pour les travaux de construction d'un forage avec château d'eau au centre administratif de Bokito ;

N°01/DCO/CE/DMI/C/BOK/SG/CIPM/2020 pour l'achat et fourniture du paquet minimum des écoles dans la commune de Bokito ;

N° 02 DCO/CE/DMI/C/BOK/SG/CIPM/2020 pour l'équipement en matériel médical au centre de santé intégré d'OSSIMB.
 sont informés que la séance d'ouverture des offres initialement prévue le **25/08/2020** est reporté pour le **Jeudi 27 Aout 2020** à 12 heures.

Par ailleurs

DAO N° 09 (bis) /AONO/C/B/CIPM/2020 pour les travaux de construction d'un forage avec château d'eau au centre administratif de Bokito.

Cahier des clauses Administratives Particulières (CCAP)

Lire plutôt

Article 8.1

L'ordre de service de commencer les travaux est signé et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. (RPAO)

Lire

Date de dépôt : 27 AOÛT 2020 à 11 H.

Date d'ouverture : 27 AOÛT 2020 à 12 H.

DAO N°15/AONO/C/B/CIPM/2020 pour les travaux de pavage urbain en pierres et fosses maçonnés sur le tronçon Carrefour gare routière – lycée technique (300m) dans la commune de Bokito.

Critères éliminatoires

Considérer l'attestation de visite de site sur l'honneur uniquement comme critères éliminatoire.

Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. (RPAO)

Ne pas considérer l'absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années comme un critère éliminatoire.

Lire

Date de dépôt : 27 AOÛT 2020 à 11 H.

Date d'ouverture : 27 AOÛT 2020 à 12 H.

DAO N°09(bis) et 15/AONO/C/B/SG/CIPM/2020

REGLEMENT GENERAL D'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Lire**Article 4 : Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'Offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :
Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;
Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'Offres ; ou Présente plus d'une Offre dans le cadre du présent appel d'Offres, à l'exception des Offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une Offre. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Article 17.6

17.6. La caution de soumission peut être saisie :

- a. Si le soumissionnaire retire son Offre durant la période de validité ;
- b. Si, le soumissionnaire retenu :
 - i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou
 - ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.

Article 26.1

Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des Offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique.

Article 32.4

Si l'Offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, le Maître d'Ouvrage peut rejeter ladite Offre.

Article 34 : Attribution

34.1. Le Maire de la Commune de Bokito attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins disante

sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

I) BANQUES

- 1- Afriland First Bank (FIRST BANK) B.P.11834, Yaoundé;
- 2- Banque Atlantique Cameroun (BACM), B.P.2933, Douala ;
- 3- BANQUE Gabonaise pour le financement International (BGFIBANK) BP.800, Douala
- 4- Banque International du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC) B.P.1925 Douala
- 5- Citibank Cameroon (CITIGROUP)B.P.4571 Douala
- 6- Commercial bank of Cameroon (CBC),B.P.4004, Douala
- 7- Ecobank Cameroun (ECOBANK),B.P.582, Douala
- 8- National financial credit bank (NFC-BANK), B.P, 6578 Yaoundé
- 9- Société commerciale de banque
- 10- Société Générale Cameroun (SGC) B.P.4042, Douala
- 11- standard chartered bank Cameroon (SCBC)B.P, 1784 Douala
- 12-union bank of Cameroon PLC (UBC)B.P.15569
- 13-United bank of Africa (UBA), B.P.2088,Douala
- 14-Banque camerounaise des petites et moyennes entreprises (BC-PME) B.P, 12962 Yaoundé
- 15-Bank of Africa Cameroon (BOA Cameroun, BP : 4 593 Douala ;
- 16-Crédit Communautaire d'Afrique Bank CCA-BANK

II-COMPAGNIES D'ASSURANCES

- 17-Activa Assurances B.P.12970 Douala ;
- 18-Chanas Assurances, B.P, 109, Douala ;
- 19-Zenithe Insurance,B.P.1130 Yaoundé ;
- 20- Aréa Assurances SA, BP: 1 531 Douala;
- 21-Atlantique Assurances SA, BP: 2 933 Douala;
- 22- Beneficial General Insurances SA, BP: 2 328 Douala;
- 23- CPA SA, BP: 54 Douala;
- 24- Nsia Assurances SA, BP: 2 759 Douala;
- 25- Pro Assur SA, BP: 5 963 Douala;
- 26- SAAR SA, BP : 1 011 Douala ;

- 27- Saham Assurances SA, BP: 11 315 Douala.

DEMANDE DE COTATION N°01/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2020 pour l'achat et la fourniture du matériel relatif au paquet minimum des Ecoles primaires dans la commune de Bokito.

Règlement Particulier du Dossier de consultation ouverte (RPDCO)

Lire

Article 1^{er} :

Les prestations sont financées par le BIP exercice 2020 pour un montant de quatorze millions sept cent trente six francs (**14 736 000 FCFA**).

Article 2

2.2 Retrait du dossier de cotation ouverte

Le Dossier de cotation ouverte peut être obtenu à la commune de Bokito..... une quittance de versement d'un montant de trente mille francs (**30 000 FCFA**).

Date de dépôt des offres : 25/08/2020 à 11 heures

Date d'ouverture des plis : 25/08/2020 à 12 heures

Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Article 6 : Textes applicables

~~Sont abrogés pour leur caducité : les textes 11 et 12.~~

DEMANDE DE COTATION N°02/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2020 pour l'équipement en matériel médical du centre de santé intégré d'Ossimb dans la commune de Bokito.

Règlement Particulier du Dossier de consultation ouverte (RPDCO)

Lire

Article 1^{er} :

Les prestations sont financées par le BIP exercice 2020 pour un montant de huit millions de francs (8 000 000 FCFA).

Article 2

2.2 Retrait du dossier de cotation ouverte

Le Dossier de cotation ouverte peut être obtenu à la commune de Bokito..... une quittance de versement d'un montant de vingt mille francs (20 000 FCFA).

Date de dépôt des offres : 27/08/2020 à 11 heures

Date d'ouverture des plis : 27/08/2020 à 12 heures

Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Article 6 : Textes applicables

Sont abrogés pour leur caducité : les textes 11 et 12.

BOKITO le 20 Aout 2020

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com